

Restitution du diagnostic territorial

Plan Local d'Urbanisme intercommunal
Communauté de Communes
du Montbardois
23 juin 2026



Déroulé

0

Introduction

1

Le diagnostic territorial

2

L'état initial de l'environnement

3

Les premiers éléments du diagnostic agricole

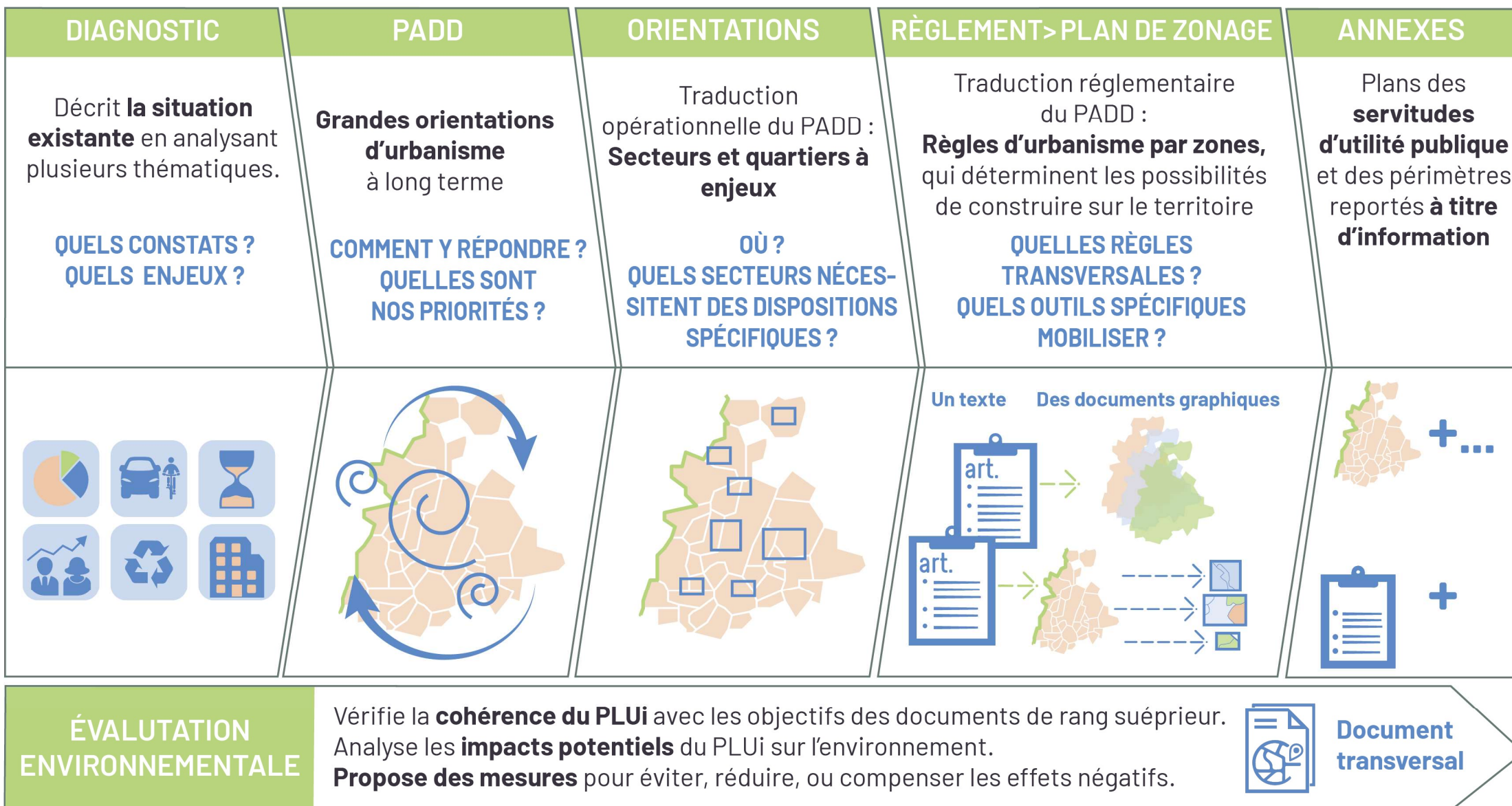
4

La suite de la démarche

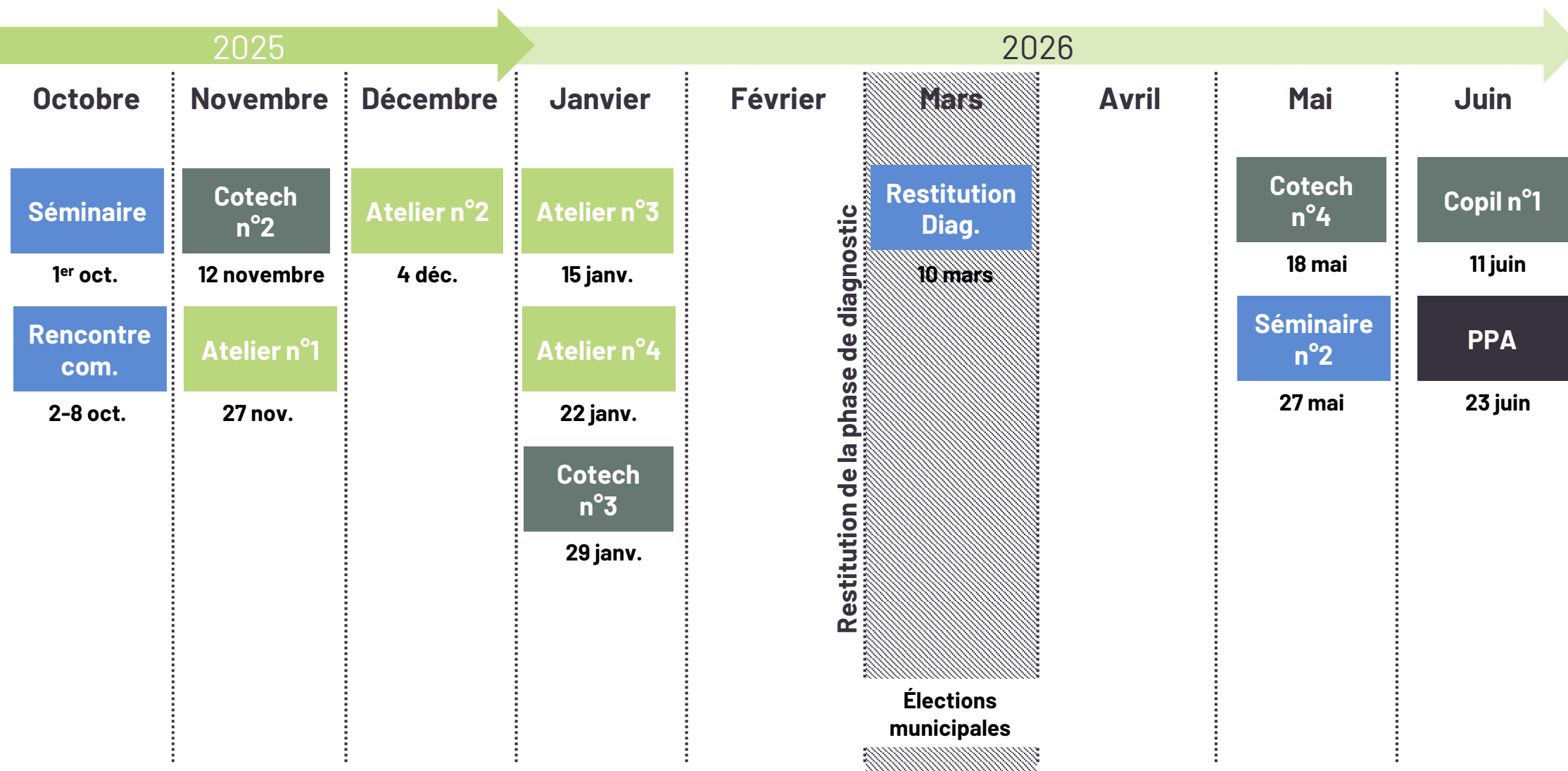
0

Introduction

LA DÉMARCHE ET LE CALENDRIER



LE CALENDRIER DE LA PHASE DE DIAGNOSTIC



LE LANCEMENT DE LA DÉMARCHE

Le Séminaire de Lancement

Le 1^{er} octobre a marqué le lancement de la démarche avec la présentation des équipes et du calendrier de la démarche.

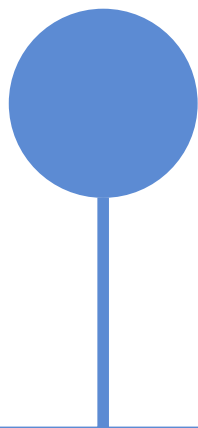
Ce séminaire se voulait un moment fédérateur pour le territoire mais aussi pédagogique avec la présentation du cadre législatif du PLUi et des premiers enjeux identifiés pour le diagnostic du Montbardois.



LE LANCEMENT DE LA DÉMARCHE

Les rencontres communales

Du 2 au 3 puis du 8 au 9 octobre ont eu lieu les rencontres communales. 33 rencontres individuelles en mairie ont permis de dessiner une première vision subjective du territoire et de ses enjeux, aussi bien communaux qu'intercommunaux.



LA PHASE DE DIAGNOSTIC

Les ateliers thématiques

La phase d'élaboration du diagnostic a été ponctuée par des ateliers de travail avec les élus des 33 communes. Ces moments ont permis de traiter différentes thématiques (démographie, habitat, économie, environnement, risque) afin d'affiner le diagnostic territorial et de faire ressortir les grands enjeux du territoire.

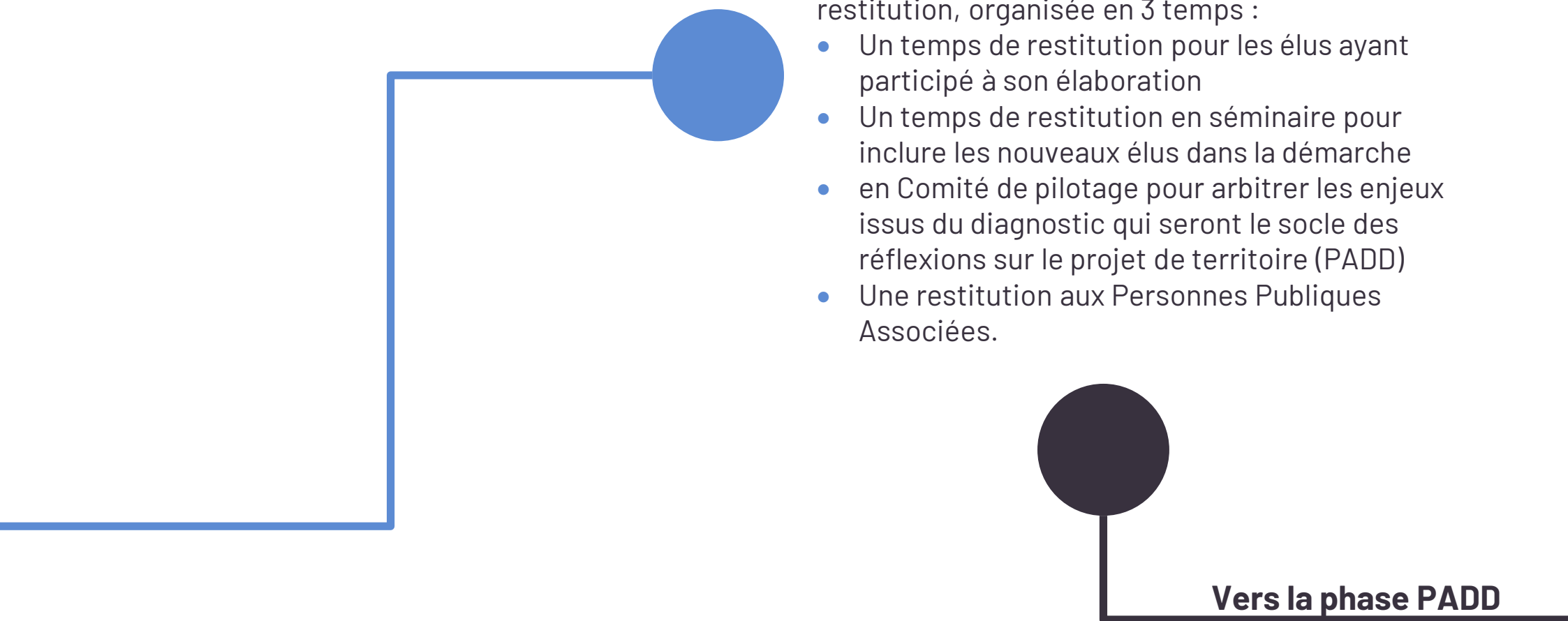


LA PHASE DE DIAGNOSTIC

Les restitutions

La phase de diagnostic se conclut par sa restitution, organisée en 3 temps :

- Un temps de restitution pour les élus ayant participé à son élaboration
- Un temps de restitution en séminaire pour inclure les nouveaux élus dans la démarche
- en Comité de pilotage pour arbitrer les enjeux issus du diagnostic qui seront le socle des réflexions sur le projet de territoire (PADD)
- Une restitution aux Personnes Publiques Associées.



Vers la phase PADD

2

Le diagnostic territorial

1

Des évolutions
socio-
démographiques à
prendre en compte

DES ÉVOLUTIONS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES À PRENDRE EN COMPTE

Une décroissance démographique ancrée dans le temps

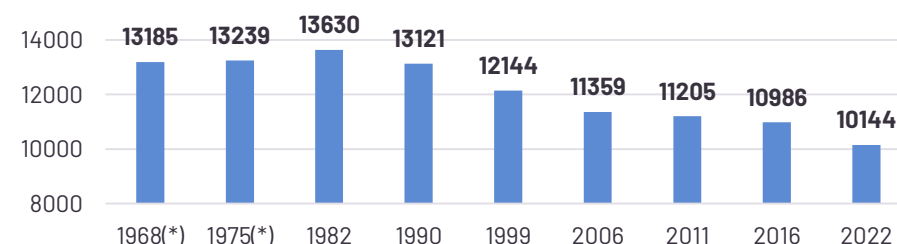
Avec 10 144 habitants en 2022, l'évolution de la population du Montbardois est marquée par une baisse constante depuis les années 80.

La décroissance s'est accélérée ces dernières années avec un taux de variation de la population annuel moyen passant **de -0,39% entre 2011 et 2016 à -1,32% entre 2016 et 2022.**

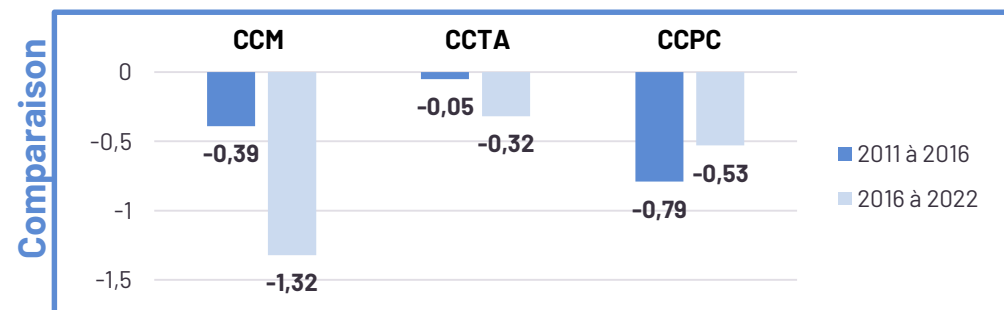
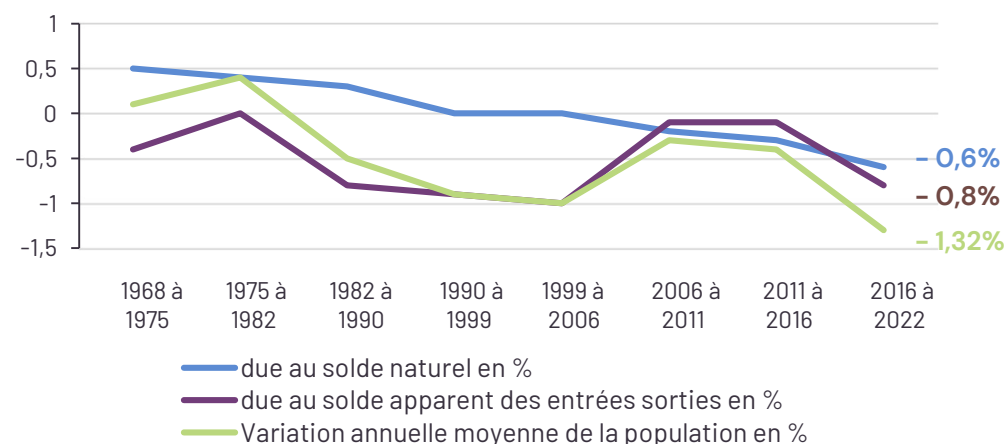
La décroissance démographique du territoire est le résultat de la combinaison de deux facteurs :

- La baisse lente du solde naturel (% de natalité/% de mortalité) – **Tendance de fond** sur laquelle repose la décroissance depuis les années 80.
- Les variations du solde migratoire (% d'entrées/% de sorties) – **Tendance de rupture** qui agit sur la décroissance en la ralentissant ou en l'accéléralant.

Évolution de la population



Evolution des facteurs démographiques entre 1968 et 2022



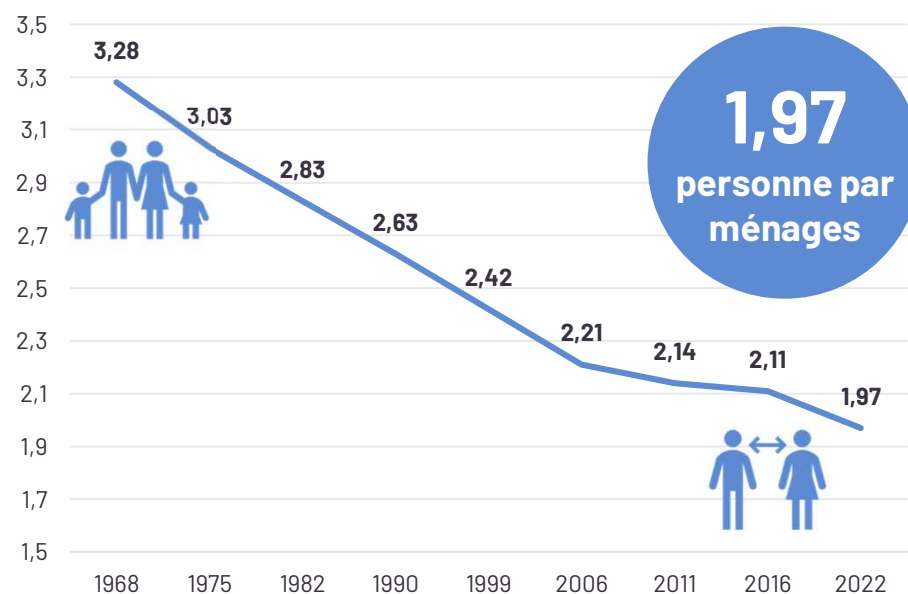
DES ÉVOLUTIONS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES À PRENDRE EN COMPTE

Un desserrement prononcé des ménages...

Le territoire connaît un desserrement accentué des ménages.

De ce fait, le nombre moyen de personnes par ménage est passé de **2,14** en 2011 à **1,97** en 2022 et connaît une baisse depuis les années 60.

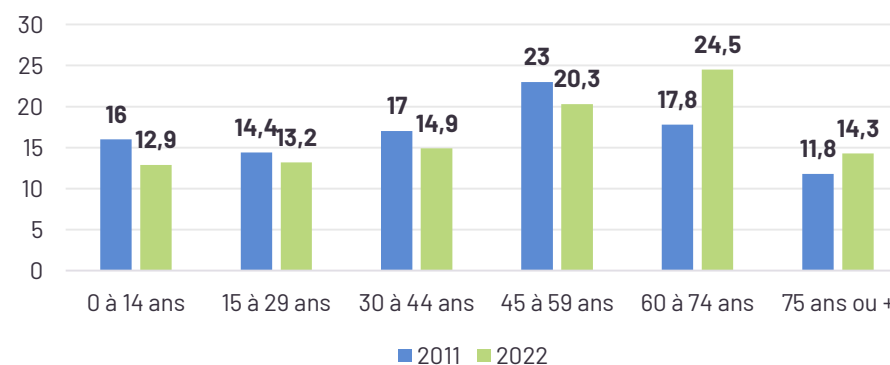
Taille moyenne des ménages entre 1968 et 2022



Et un vieillissement accentué de sa population

En lien étroit avec la décroissance démographique, le territoire connaît un vieillissement accentué de sa population. Entre 2011 et 2022, la part des **60 ans et plus** au sein de la population est passée de **29,9% à 38,8%**.

Évolution de la répartition de la population par tranches d'âges (%)



DES ÉVOLUTIONS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES À PRENDRE EN COMPTE

Un parc bâti ancien et sujet à la vacance

Le nombre de constructions de nouveaux logements a baissé depuis les années 90 et si le nombre de logements sur le territoire continue d'augmenter (+290 entre 2011 et 2022), le nombre de résidences principales diminue :

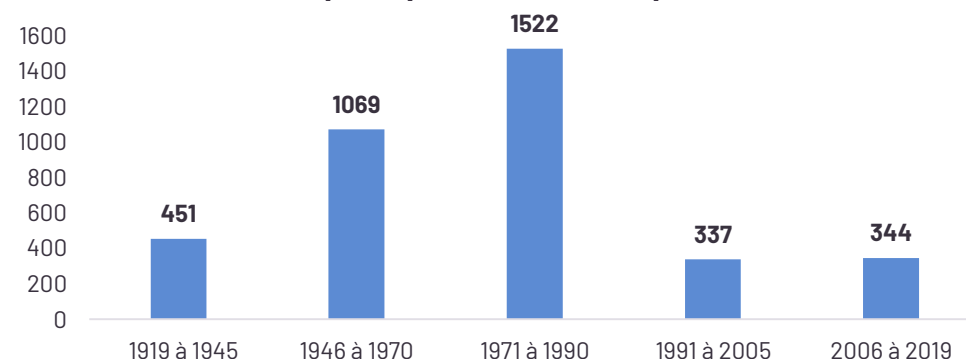
- **-120** résidences principales
- **-11** résidences secondaires
- **+422** logements vacants

Le parc de logement du Montbardois est par ailleurs principalement composé de logements anciens.

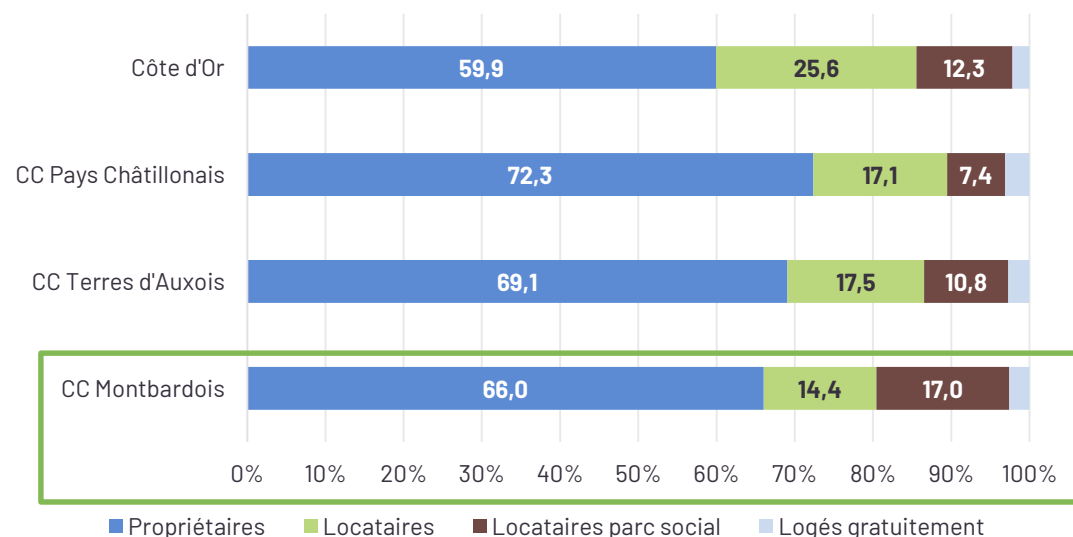
On retrouve enfin une **proportion importante de logements en location** (31%) et de **logements sociaux** (17%), principalement situés à Montbard et dans les communes limitrophes de Saint-Rémy, Crépand, ou encore Touillon.

“ Le parc bâti ancien est marqué par des problématiques de performances énergétiques. ”

Répartition de la construction des résidences principales dans le temps



Répartition des logements selon leur occupation

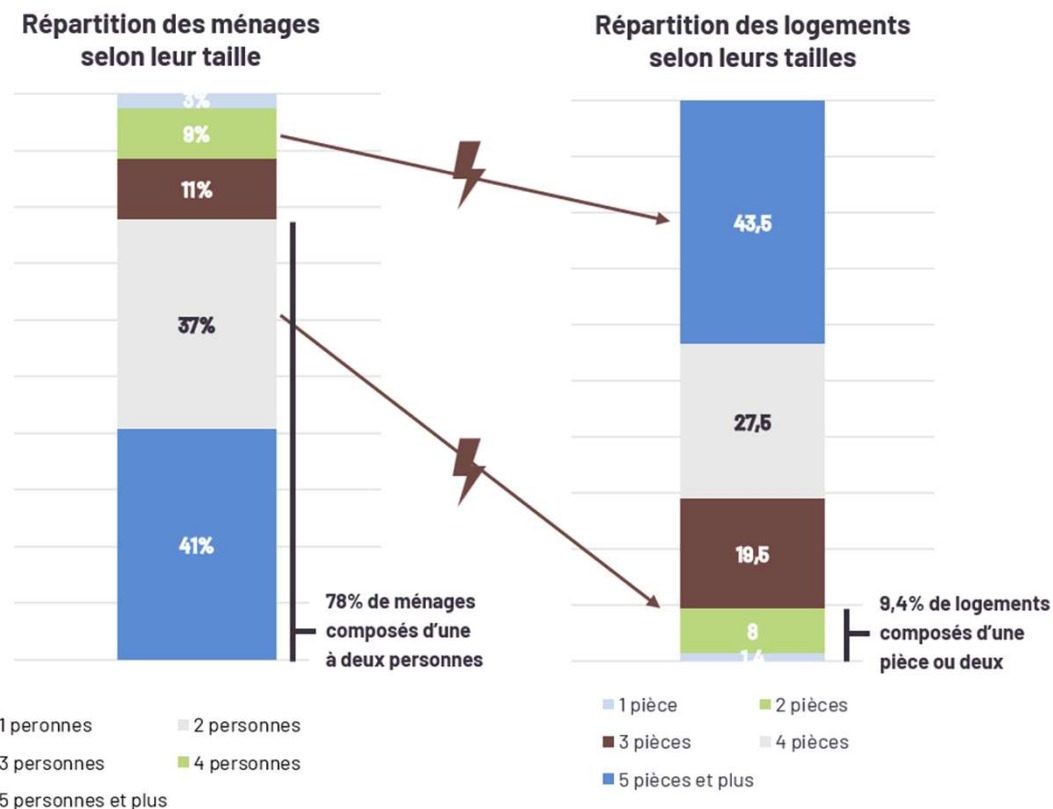
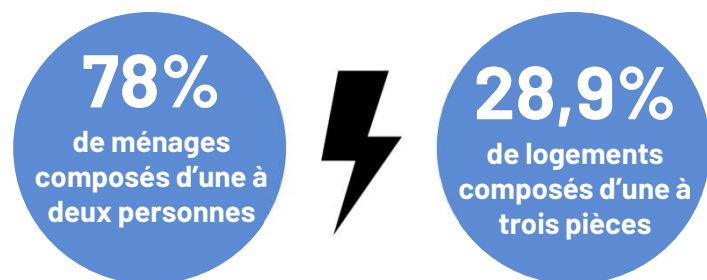


DES ÉVOLUTIONS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES À PRENDRE EN COMPTE

Le parc de logements du Montbardois est marqué par une inadéquation entre les typologies des logements et la taille des ménages :

- 78% de ménages d'une à deux personnes ;
- 9,4% de logements d'une pièce ou deux.

La diversité des typologies de logements est un facteur-clé garantissant à la population la possibilité de réaliser des parcours résidentiels fluides et complets sur un territoire en fonction de leurs besoins : petits logements, logements adaptés à la perte d'autonomie, logements familiaux ...



“ Les vieilles maisons de vignerons sur plusieurs étages ne sont pas adaptées aux personnes âgées ”

DES ÉVOLUTIONS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES À PRENDRE EN COMPTE

Une offre de services et d'équipements complète

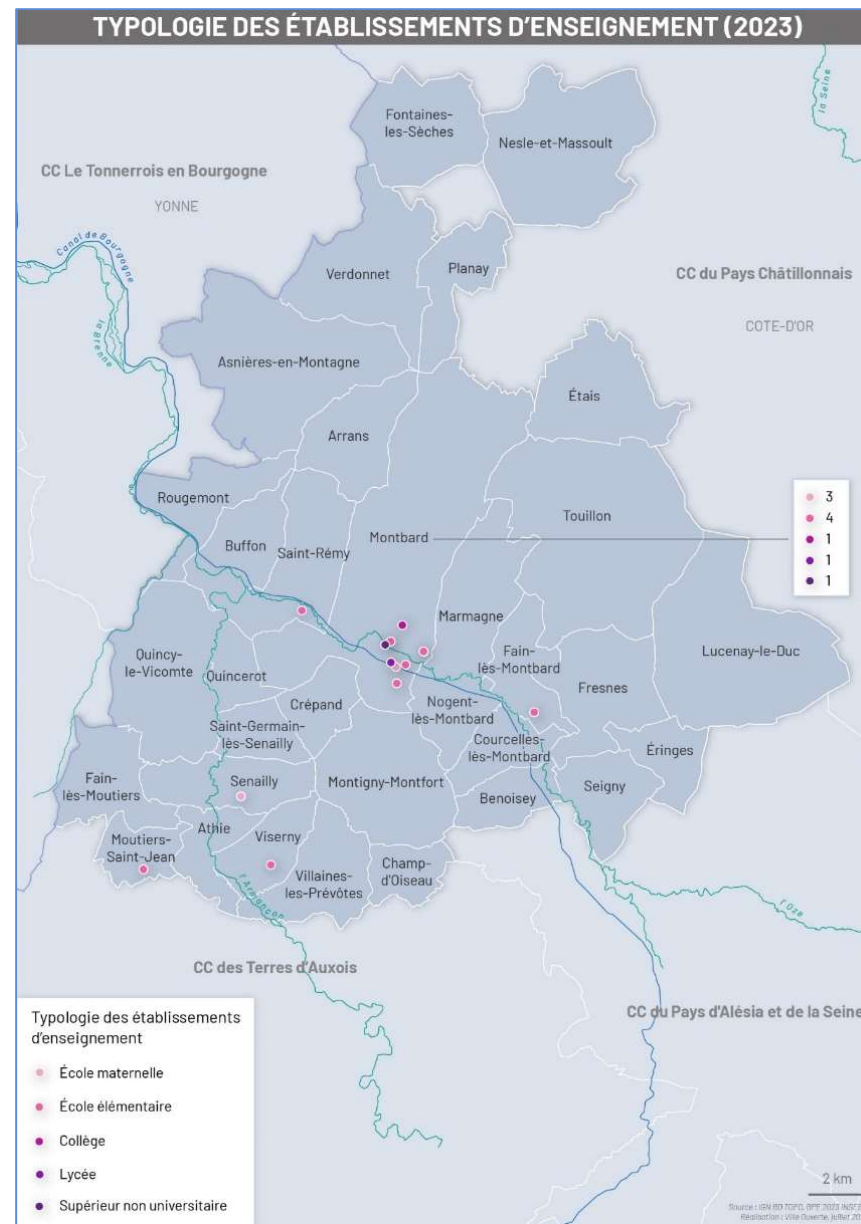
L'offre éducative est bien répartie et adaptée au territoire qui possède :

- 13 classes de maternelles ;
- 23 classes élémentaires ;
- 1 collège ;
- un lycée professionnel ;
- 2 établissements de secteur hors du territoire avec le lycée général à Semur et le collège de Châtillon ;
- Un Regroupement Pédagogique Intercommunal à Senailly (1 RPI hors de la CCM à Savoisy)

L'offre d'équipement scolaire propose un parcours éducatif complet jusqu'au lycée, et jusqu'au collège pour les filières générales.



Regroupement Pédagogique Intercommunal à Senailly. Source : Vile Ouverte.



DES ÉVOLUTIONS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES À PRENDRE EN COMPTE

Une offre de santé qui arrive à saturation et qui devra s'adapter aux évolutions

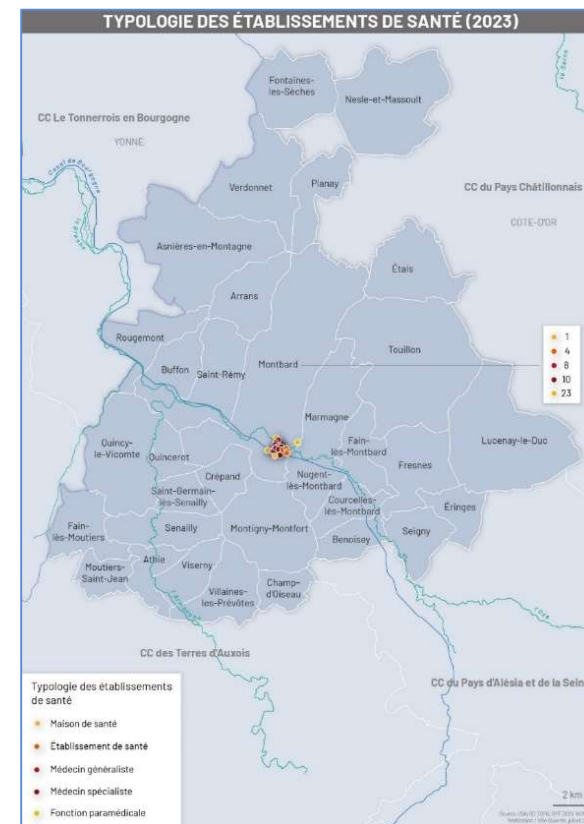
L'offre de soin est relativement complète, grâce à l'Hôpital de proximité de Montbard et la maison de santé. **Néanmoins, l'offre pâtit de plus en plus d'une saturation qui se conjugue avec les besoins grandissants d'une population qui vieillit.**

Le territoire est par ailleurs bien doté en hébergements et en dispositifs adaptés aux personnes âgées :

- 147 places en EHPAD
- 1 dispositif de portage de repas à domicile
- 1 service de soins à domicile
- D'autres dispositifs, notamment associatifs, d'accueil et de convivialité ;

Le vieillissement croissant de la population doit cependant être anticipé afin d'apporter une réponse adaptée et suffisante à l'intensification des besoins en : offre de logements diversifiés, dispositifs pour la mobilité, équipements de santé ...

“ Si l'offre de santé semble dans certains domaines suffisants, elle ne permet pas en réalité de subvenir aux besoins de la population. Les médecins généralistes et spécialistes qui partent ne sont pas remplacés, et ceux qui restent refusent de prendre de nouveaux patients. ”



EHPAD de Moutiers Saint-Jean. Source : Fédération Hospitalière Française.

DES ÉVOLUTIONS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES À PRENDRE EN COMPTE

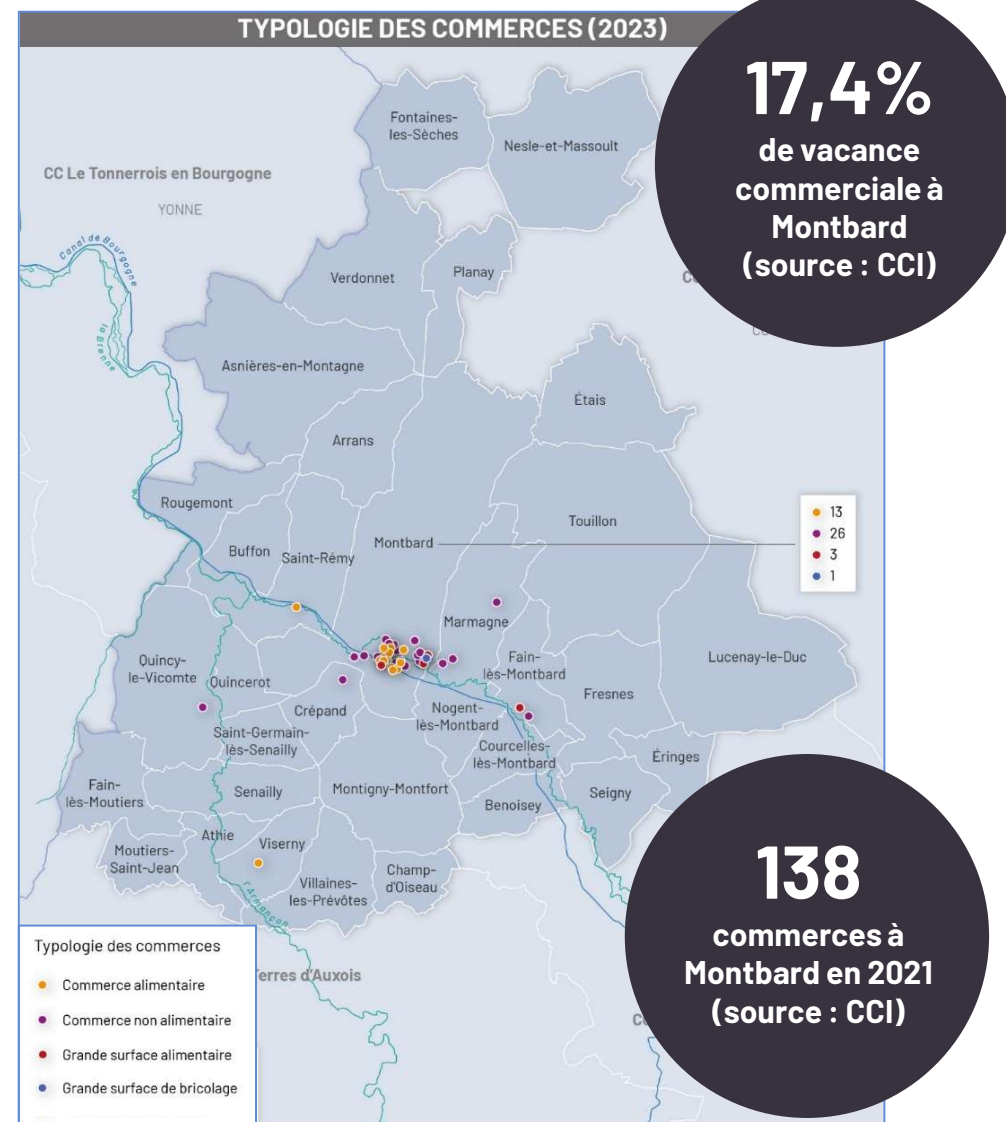
Montbard : un pôle structurant mais fragile

Montbard est la principale commune du territoire avec **46,8% de la population totale de la CCM**.

Pour autant, entre 2011 et 2022, **la Ville a perdu plus de 700 habitants, soit plus de 60% de la perte totale de population de la CCM sur cette même période**.

Montbard est également une polarité de services, d'équipements et de commerces. La ville capte 67% du pouvoir d'achat des Montbardois, mais la part des petits commerces ne cesse de baisser (18% en 2015, 14% en 2020).

Cette répartition de la consommation induit une perte de vitalité du commerce de centre-ville à Montbard, qui se traduit par une hausse de la vacance commerciale et une baisse de l'attractivité du centre-ville.



DES ÉVOLUTIONS DE LA POPULATION À PRENDRE EN COMPTE / Les enjeux

1. L'adaptation du parc de logements aux besoins de la population

La démographie du territoire est marquée par une baisse de la population, un vieillissement de la population et le desserrement des ménages. Ces évolutions induisent des enjeux spécifiques en matière de logement :

- **L'accessibilité du parc de logement aux petits ménages (jeunes, familles monoparentales et personnes âgées) ;**
 - **L'adaptation de l'offre de logements aux besoins : petits logements, logements adaptés à la perte d'autonomie, développement d'une offre locative...**
 - **Le développement de l'offre de logements à proximité du pôle de transport, des équipements et des commerces pour en favoriser l'accessibilité.**
- De manière globale l'enjeu réside dans la diversification des typologies et statuts du parc de logements afin de **permettre aux habitants de réaliser des parcours résidentiels complets sur le territoire.**

Entre 2011 et 2022

-1061 habitants et

+616 personnes de 60 ans et plus

-0,9% habitants en moyenne par an

1,97
personne par
ménages

« Le béguinage du Coq » : exemple d'un habitat participatif destiné à des personnes âgées à Bondues (59). Les logements sont individuels mais les locataires partagent des espaces communs



DES ÉVOLUTIONS DE LA POPULATION À PRENDRE EN COMPTE / Les enjeux

2. L'adaptation de l'offre d'équipements aux mutations en cours et à venir de la population.

Bien que le territoire comprenne une offre globale d'équipements relativement développée et de nombreux dispositifs à disposition de la population, les évolutions en cours nécessitent une adaptation de l'offre :

- **Le maintien de l'offre d'équipements de proximité (petite enfance, écoles, sport et loisirs, santé, administration...)**
- **La réponse aux besoins en matière d'équipements liés à la santé (médecins généralistes et spécialités médicales, professions para-médicales) en lien notamment avec le vieillissement de la population et le renforcement des besoins à venir**
- **La formation des jeunes et des actifs sur le territoire afin de répondre aux besoins locaux et d'anticiper la reconversion d'une part des actifs ouvriers et de limiter les départs du territoire d'autre part.**



La maison de santé de Montbard.
Source : googlemaps

“ Si l'offre de santé semble dans certains domaines suffisante, elle ne permet pas en réalité de subvenir aux besoins de la population. Les médecins généralistes et spécialistes qui partent ne sont pas remplacés, et ceux qui restent refusent de prendre de nouveaux patients ”

**3
CCAS**

Montbard, Crépand, Montigny-Montfort

**21
Professionnels
de santé**

Pour 10 144 habitants, source : Diagnostic social (2022)

DES ÉVOLUTIONS DE LA POPULATION À PRENDRE EN COMPTE / Les enjeux

3. L'accessibilité des aménités du territoire et les mobilités : le développement de la proximité

Le territoire du Montbardois profite de la concentration de services, commerces et équipements à Montbard. Toutefois, cette offre de proximité est menacée par la perte de vitalité du pôle-centre du territoire :

- La poursuite des actions engagées pour la revitalisation du pôle centre de Montbard (Programme PVD, OPAH-RU) et le maintien de l'offre de services, de commerces de proximité.
- Le développement de l'économie présenteielle et de l'offre de services à la personne afin de répondre aux besoins locaux et d'anticiper les évolutions démographiques à venir.
- Le renforcement des alternatives à la voiture individuelle (TAD, transports en commun, mobilités douces) pour l'accessibilité des services et équipements des pôles internes (Montbard) et externes et le rabattement vers la gare.

Focus sur les constats sur le thème des mobilités

- Une bonne desserte du territoire pour les trajets longue distance (Gare, proximité de l'autoroute)
- Une dépendance des ménages à la voiture, pour leurs trajets quotidiens et des actifs pour les trajets domicile/travail (77,9%)
- Un développement limité du recours aux alternatives à la voiture individuelle

3,8% des actifs
utilisent un vélo
pour des trajets
domicile/travail
de moins de 5km

85% des
ménages possèdent
au moins une voiture



2.2

Le soutien et
l'adaptation d'un
tissu économique
singulier

LE SOUTIEN ET L'ADAPTATION D'UN TISSU ÉCONOMIQUE SINGULIER

En 2022, le Montbardois comptait 4 060 emplois. Cette importante concentration est portée par **l'administration et l'industrie**, dont la présence est historiquement liée à Montbard.

Il est à noter un **phénomène de tertiarisation de l'économie** à l'échelle du territoire, qui se caractérise par un **renforcement de la sphère présentielle (59% des établissements)** par rapport à la **sphère productive (41% des établissements)**.

Malgré la prépondérance de l'économie tertiaire, l'industrie continue de représenter **33,8%** des emplois salariés grâce aux **entreprises de la Metal Valley** qui **représentent 26% des emplois salariés**.

Finalement, l'économie locale est marquée par des **traits singuliers** :

- Une concentration de l'emploi ;
- L'importance des secteurs administratif et industriel ;
- Le poids des entreprises de la Metal Valley.

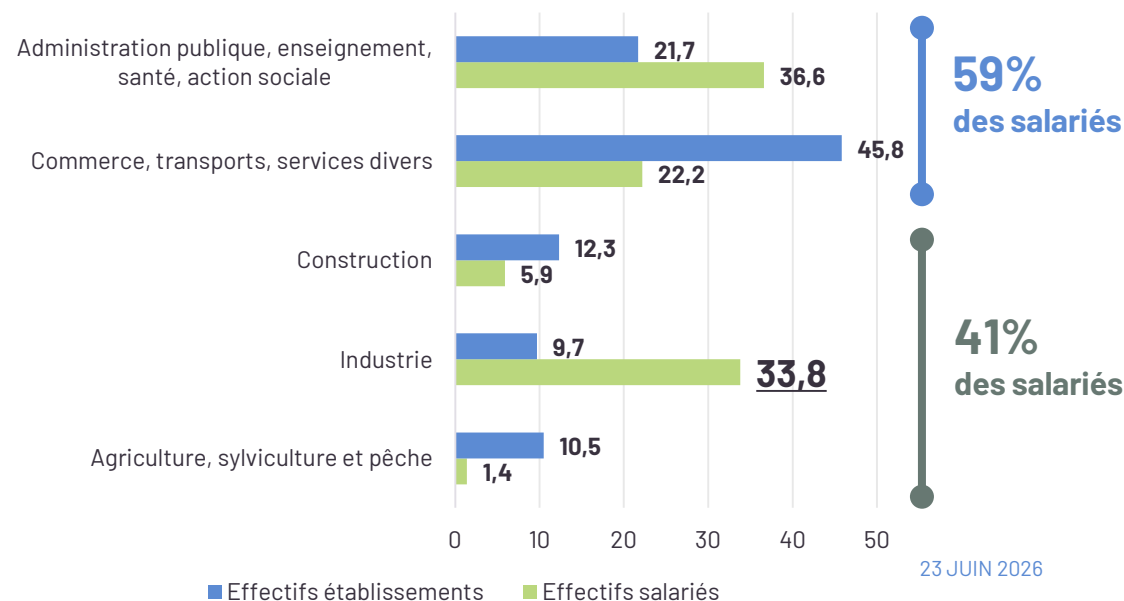
197
indice de
concentration de
l'emploi à Montbard

1 200
salariés dans
le domaine de
la métallurgie



Source : Le Bien Public

Répartition des activités des établissements (%)



LE SOUTIEN ET L'ADAPTATION D'UN TISSU ÉCONOMIQUE SINGULIER

La Metal Valley : un élément exceptionnel pour le territoire dont l'économie se tertiarise

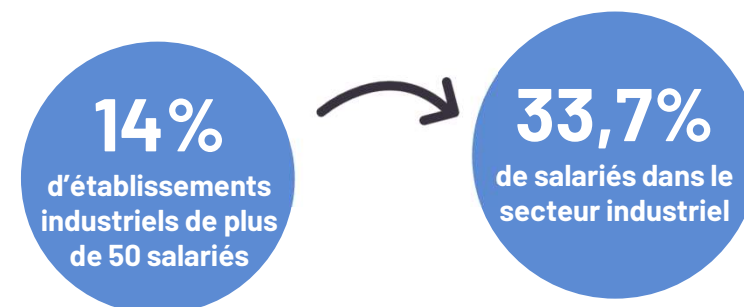
Le poids de la Metal Valley dont les entreprises concentrent **86%** des effectifs totaux du secteur industriel, soit plus de **1200 salariés**, est un atout pour le territoire.

Néanmoins, ce **secteur rencontre deux difficultés** principales :

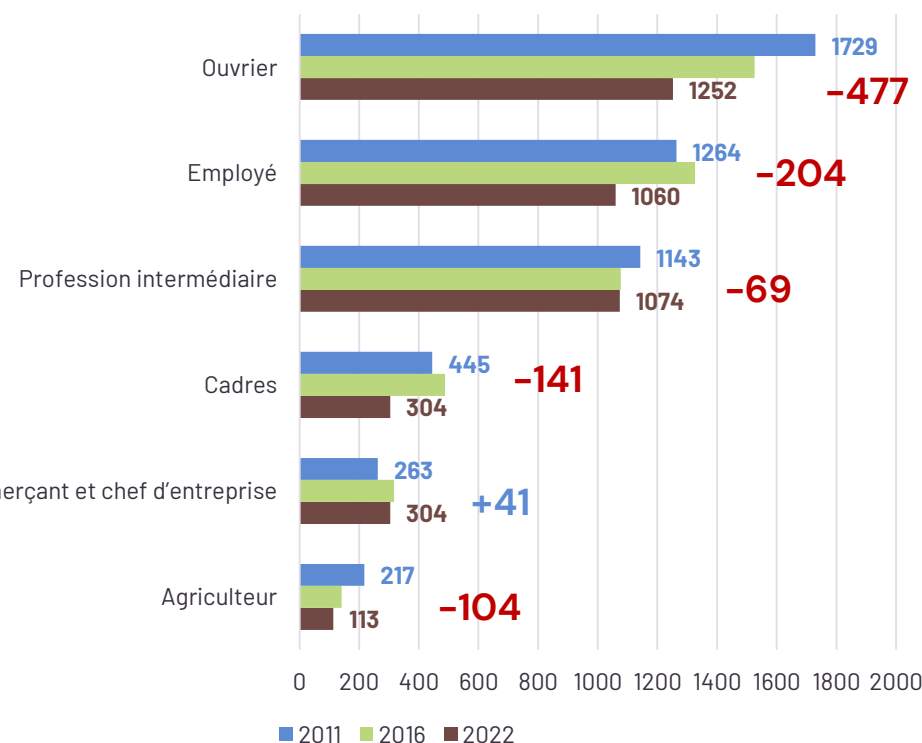
- La formation et le recrutement de salariés ;
- Sa dépendance à la conjoncture économique internationale.

Plus encore, le Montbardois a **perdu 908 emplois** entre 2011 et 2022 principalement dû à la **baisse du nombre d'emplois ouvriers** (-477) et **employés** (-204).

Ainsi, si le poids de la **Metal Valley influence le paysage économique local**, le territoire connaît des évolutions de son tissu économique qui induisent des **modifications de la structure de l'emploi, mais également de la répartition de la population active**.



Répartition des emplois par catégories socio-professionnelles



LE SOUTIEN ET L'ADAPTATION D'UN TISSU ÉCONOMIQUE SINGULIER

Recomposition de la structure des actifs sur fond de tertiarisation de l'économie

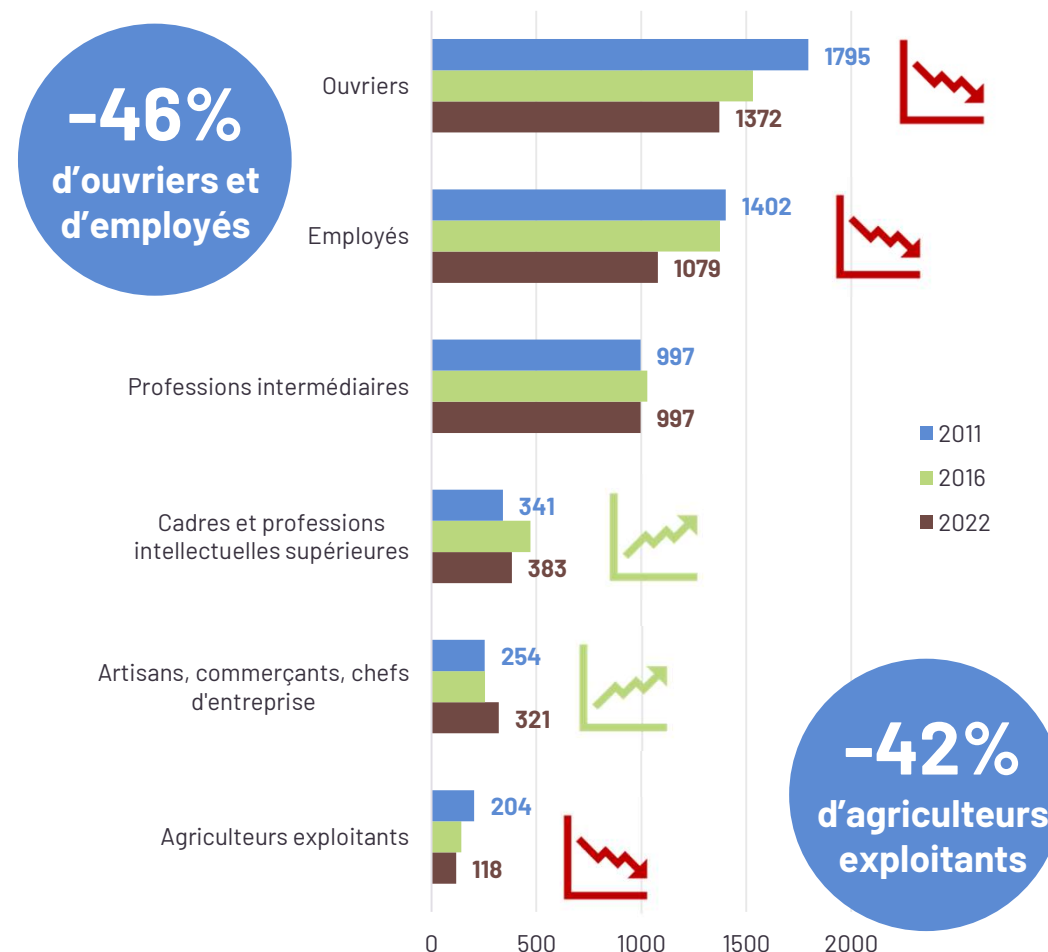
En lien avec les évolutions du tissu économique local et des évolutions démographiques du territoire (baisse et vieillissement de la population), on observe une baisse de la population active sur le territoire qui est passée de **5 090** en 2011 à **4 303** personnes en 2022.

Cette baisse du nombre d'actifs s'accompagne d'une restructuration de la population active qui se traduit par :

- la **baisse du nombre d'ouvriers** (-423), **d'employés** (-323) et **d'agriculteurs exploitants** (-86);
- la **stagnation** du nombre de **professions intermédiaires** et **l'augmentation** du nombre de **cadres** (+42).

Ces tendances coïncident avec les dynamiques nationales et locales qui tendent vers une **baisse** de la population **ouvrière** et **agricole** au profit d'une **tertiarisation de l'économie**. Ces dynamiques induisent la nécessité **d'anticiper les futures évolutions du tissu économique** et ainsi de favoriser **son adaptation**.

Évolution de la répartition de la population active de 15 à 64 ans selon le groupe socioprofessionnel actuel ou antérieur entre 2011 et 2022



LE SOUTIEN ET L'ADAPTATION D'UN TISSU ÉCONOMIQUE SINGULIER

Des potentialités dans la diversification du tissu économique.

Le territoire possède des atouts qui permettent d'entrevoir une diversification de son économie.

- **Un potentiel touristique** grâce à : une diversité d'infrastructures de transports (TGV, canal, départementales) ; des éléments patrimoniaux remarquables ; un patrimoine vernaculaire et des paysages préservés.



- Le développement potentiel d'une **économie** présentielle de proximité au service des habitants, notamment des personnes âgées.
- **Une agriculture** diversifiée dont le développement peut s'orienter partiellement vers les circuits-courts et le « bien manger » sur le territoire.



LE SOUTIEN ET L'ADAPTATION D'UN TISSU ÉCONOMIQUE SINGULIER / Les enjeux

1. Le maintien des industries historiques de la Metal Valley en favorisant les conditions nécessaires à la pérennité de leurs activités.

Le tissu économique du Montbardois est historiquement porté par son industrie spécialisée, qui malgré son poids sur le territoire, est très dépendante de dynamiques macro-économiques.

- **L'accompagnement des jeunes et des actifs dans leur formation en lien avec le collège / lycée de Montbard pour répondre aux besoins des entreprises de la Metal Valley et accompagner leurs parcours professionnels.**
- **La réponse aux besoins des entreprises de la Metal Valley en matière de foncier et d'immobilier tout en s'inscrivant dans une démarche de sobriété foncière et de remobilisation des espaces d'activités existants.**



197
indice de
concentration de
l'emploi à Montbard

33,8
Des salariés
travail dans le
secteur
industriel

1 200
salariés dans
le domaine de
la métallurgie

LE SOUTIEN ET L'ADAPTATION D'UN TISSU ÉCONOMIQUE SINGULIER / Les enjeux

2. L'adaptation du tissu économique local pour répondre aux besoins actuels et futurs de la population.

Les évolutions socio-démographiques, et des manières de consommer, nécessitent le renforcement de l'économie de proximité sur le territoire

- **Le soutien et le développement de l'offre de services à la personne, en particulier dans la perspective du maintien à domicile des personnes âgées (portage de repas, aide à domicile, ménage...).**
- **Le maintien et le développement de l'offre de services et de commerces de proximité (commerces multiservices, commerces ambulants...etc.).**
- **La structuration d'une filière alimentaire de proximité basée sur la diversité des productions locales, à destination des habitants.**

+ 616 personnes de 60 ans et plus entre 2011 et 2022

“ **Les personnes âgées jouent ainsi un rôle majeur dans le développement local d'une grande partie des communes rurales, en particulier des petites centralités** ”

Anton PAUMELLE, Le vieillissement des espaces ruraux : un enjeu d'aménagement du territoire.
Fondation Jean Jaurès



Les commerces itinérants, une solution pour l'accessibilité à ces services dans les communes isolées.
Source : L'Est Républicain

LE SOUTIEN ET L'ADAPTATION D'UN TISSU ÉCONOMIQUE SINGULIER / Les enjeux

3. La diversification du tissu économique pour limiter la dépendance

Outre les besoins d'adaptation du tissu économique aux évolutions de la population, la diversification de l'économie du territoire constitue un levier pour permettre sa résilience et son développement. L'enjeu principal consiste à s'inscrire dans un contexte touristique concurrentiel et à exister comme une destination :

- **La visibilité et la structuration de l'offre touristique (hébergement, loisirs, infrastructures de transports) existante sur le territoire.**
- **La valorisation de l'offre patrimoniale bâtie et naturelle du territoire : patrimoine hydraulique avec le canal de Bourgogne, religieux (Abbaye de Fontenay, Maison de Catherine Labouré, Abbaye de Moutiers Saint Jean), scientifique (Site Buffon, Apothicairerie).**
- **La valorisation des productions alimentaires locales à caractère patrimonial (escargots, truffes, vignes, etc.).**



2.3

Une armature
territoriale et un
modèle
d'aménagement
à construire

UNE ARMATURE TERRITORIALE ET UN MODÈLE D'AMÉNAGEMENT À CONSTRUIRE

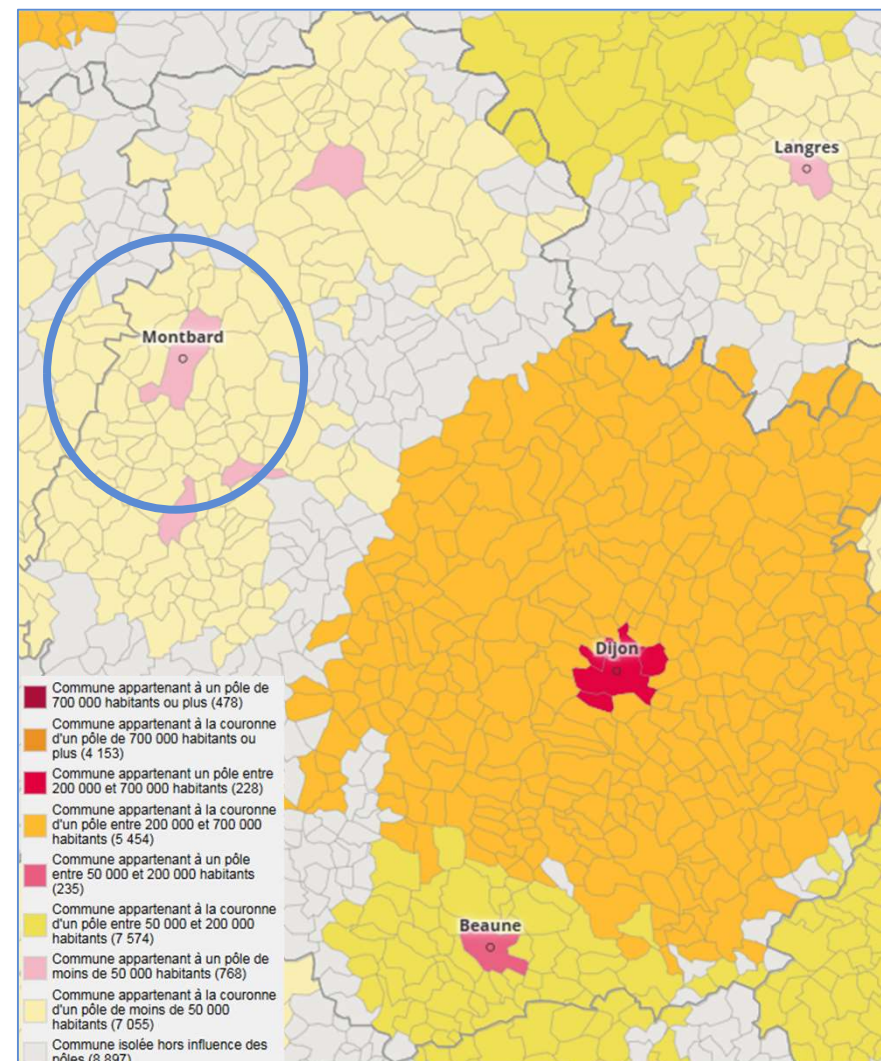
Un territoire hors des aires d'influence métropolitaines ...

Bien que Dijon soit une polarité d'importance pour le territoire, son aire d'influence polarise principalement l'Est de la Côte d'Or, créant un contraste entre l'Ouest et l'Est du département :

- **À l'Est**, un espace marqué par la polarité de la métropole dijonnaise ;
- **À l'Ouest**, un espace hors d'influence de la métropole, qui se structure autour de polarités locales.

La Communauté de communes du Montbardois et ses 33 communes s'inscrivent dans l'Ouest Côte-d'orien, qui s'organise autour des polarités que sont **Montbard**, **Venarey-Les Laumes**, **Semur-en-Auxois**, **Châtillon-sur-Seine**.

“ Le quotidien du Montbardois se vit en dehors de l'aire d'attraction de Dijon, mais le territoire reste dépendant de la métropole pour des services et équipements particuliers. ”



Source : Observatoire des Territoires, ANCT 2025

UNE ARMATURE TERRITORIALE ET UN MODÈLE D'AMÉNAGEMENT À CONSTRUIRE

Un territoire hors des aires d'influence métropolitaines ...

Le SRADDET de la Région Bourgogne Franche-Comté identifie la structure du territoire régional avec trois niveaux de polarités :

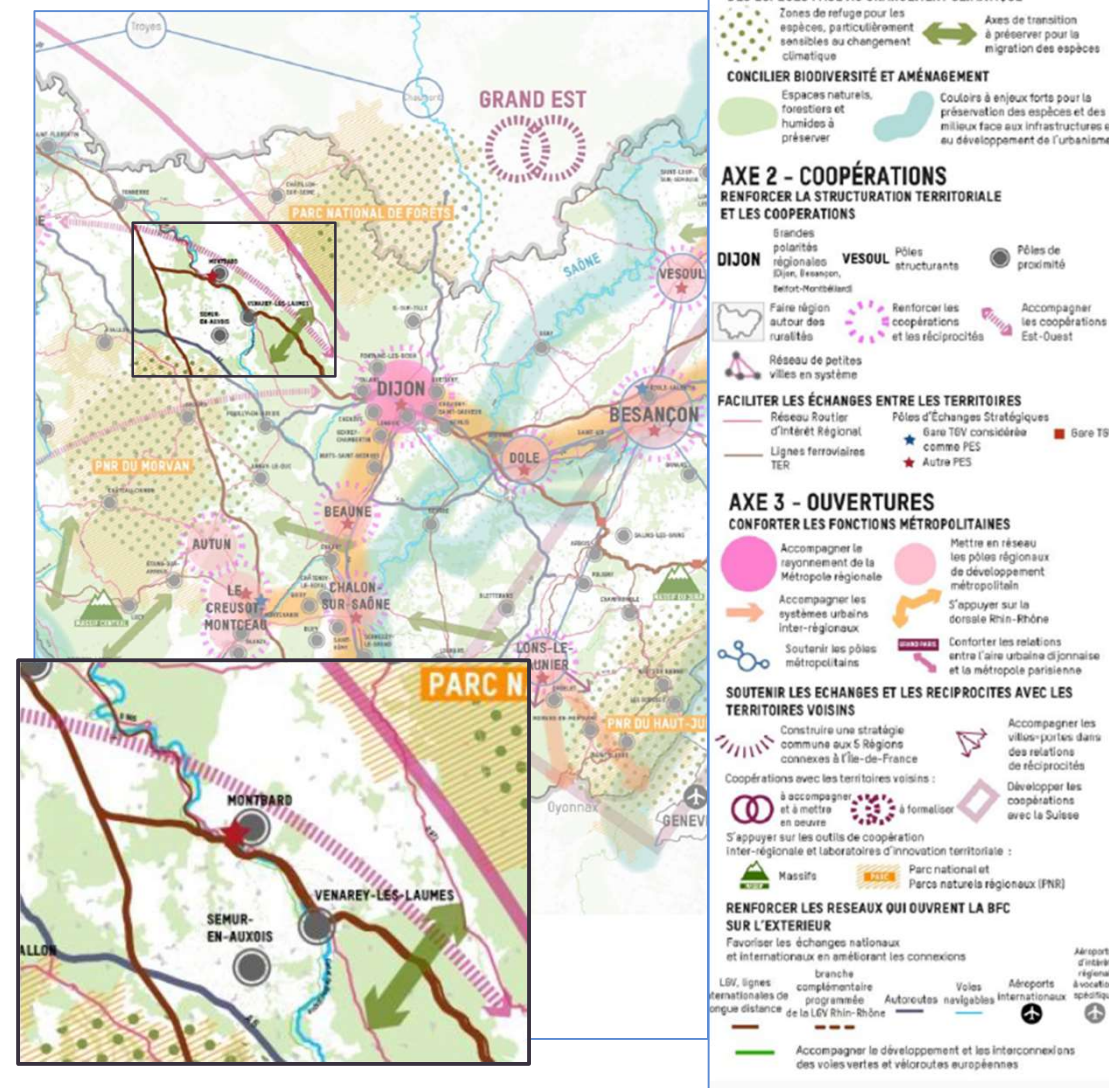
- Les « polarités régionales » (Dijon, Besançon)
- Les « pôles structurants » (Beaune, Vesoul)
- Et des « pôles de proximité »

Le territoire du Montbardois, situé en dehors des aires d'influences des « grandes polarités » et des « pôles structurants », est structuré par les « pôles de proximité » de :

- Montbard (ville-centre de la CCM) ;
- Semur-en-Auxois ;
- et Venarey-Les Laumes.

Finalement, le territoire du Montbardois est polarisé par ces trois villes qui structurent et organisent un bassin de vie qui s'étend au-delà des frontières de la CCM.

Source : SRADDET Région BFC



UNE ARMATURE TERRITORIALE ET UN MODÈLE D'AMÉNAGEMENT À CONSTRUIRE

... mais qui comprend plusieurs pôles

Le lien étroit entre le triptyque Montbard, Semur et Venarey et leur rôle sur le territoire se retrouve dans **les dynamiques de l'emploi et les déplacements domicile-travail**.

3 443 des actifs de la CCM travaillent dans le bassin élargi, dont :

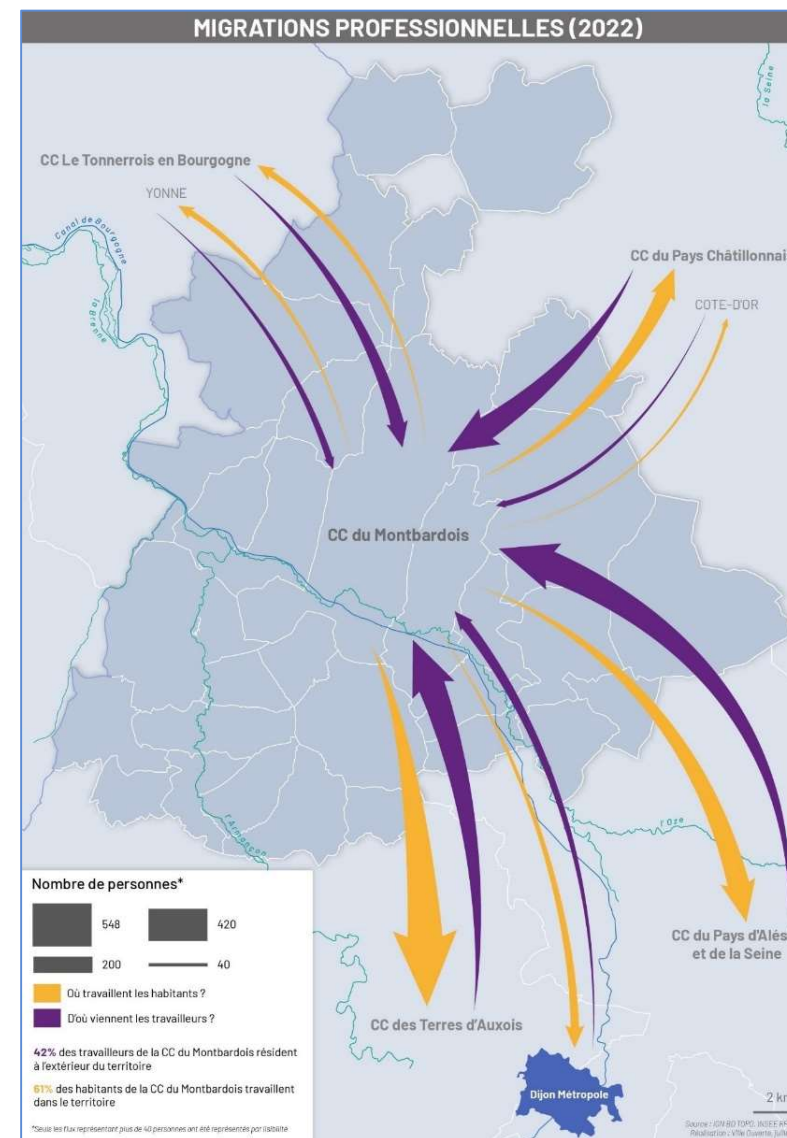
- **61,4%** travaillent directement au sein de la CCM ;
- **27,6%** travaillent dans les Communautés de communes du Pays Châtillonnais, des Terres d'Auxois et du Pays d'Alésia et de la Seine.

“ Pour le travail, les gens se déplacent principalement à Semur, Venarey et Montbard ”



Des actifs de la CCM travaillent dans le bassin de vie élargi du Montbardois

De fait, les villes de Venarey-Les Laumes et Semur-en-Auxois entretiennent avec Montbard **une relation complémentaire qui structure les flux pendulaires, les services et les équipements du bassin de vie**.



UNE ARMATURE TERRITORIALE ET UN MODÈLE D'AMÉNAGEMENT À CONSTRUIRE

Un territoire à la fois rural et urbain

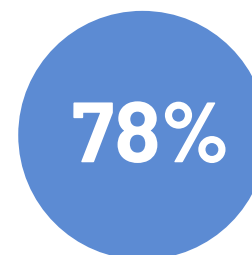
Une offre de transports diversifiée mais concentrée à Montbard, avec une dépendance des ménages à la voiture.

L'offre de transport est relativement diversifiée sur le territoire et se concentre principalement à Montbard qui bénéficie d'une desserte TGV reliant Paris (1h) et Dijon (30min.).

Le reste des mobilités est assuré par :

- 4 lignes interurbaines de bus ;
- 1 Transport A la Demande (TAD) ;
- la véloroute qui longe le canal de Bourgogne ;
- des aménagements cyclables à Montbard.

Si l'offre est adaptée à la découverte du territoire, les habitants du Montbardois sont globalement dépendants de la voiture pour leurs déplacements quotidiens, dans la mesure où l'offre, bien que diversifiée, reste concentrée à Montbard.



Des actifs de la CCM se rendent au travail en voiture

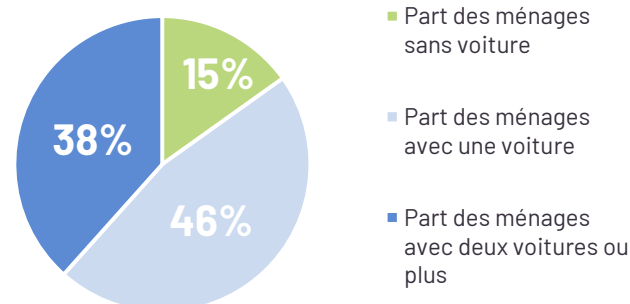


Lignes inter-urbaines



Abri vélo, gare de Montbard.

Taux de motorisation des ménages de la CCM



UNE ARMATURE TERRITORIALE ET UN MODÈLE D'AMÉNAGEMENT À CONSTRUIRE

Un territoire à la fois rural et urbain

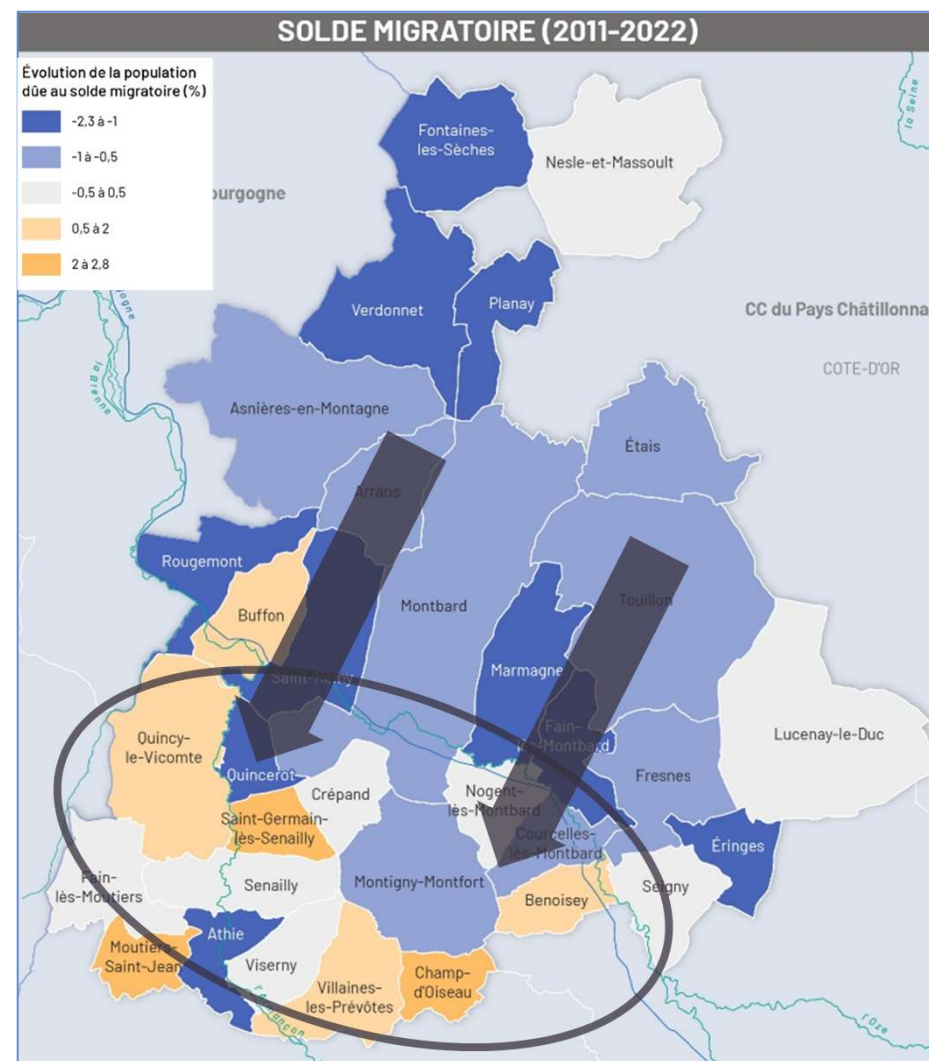
Une relative attractivité des communes situées à la croisée des pôles de Montbard, Semur-en-Auxois et Venarey- Les Laumes

Si, de manière générale, le territoire connaît une décroissance globale de sa population, celle-ci est hétérogène entre les communes. Ainsi, de 2011 à 2022 :

- Les communes de la frange Sud connaissent des dynamiques démographiques marquées par une **croissance supérieure** à la moyenne du territoire.

Le croisement des aires d'attraction de Venarey, Semur et Montbard induit une certaine attractivité des communes du Sud du territoire qui profitent de leur positionnement entre les trois polarités et bénéficient d'un accès facilité aux services, équipements et emplois de ces trois communes.

- A l'inverse, les communes situées au Nord connaissent une **décroissance démographique plus importante** que la moyenne de la Communauté de commune.



UNE ARMATURE TERRITORIALE ET UN MODÈLE D'AMÉNAGEMENT À CONSTRUIRE

Montbard : un pôle structurant mais fragile

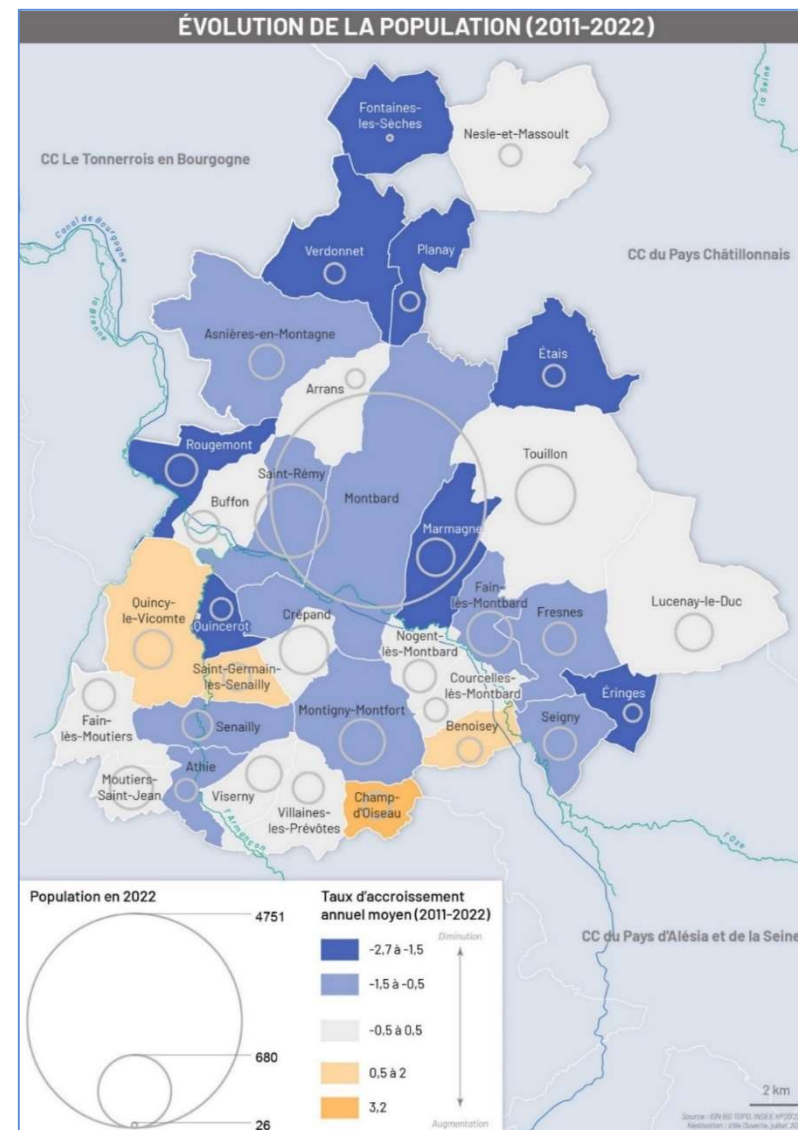
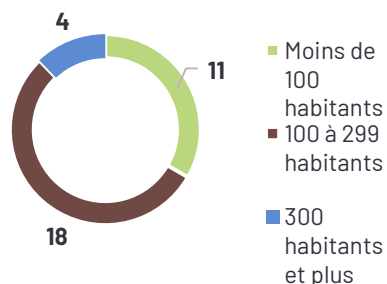
Avec 102 habitants au km² contre 14 dans le reste de la CCM, Montbard se distingue des autres communes du territoire. Avec l'arrivée de l'industrie à la fin du 19^e siècle, la ville a connu une importante expansion, avec un **pic de population à 7 707 habitants en 1982**.

Cette empreinte urbaine structure toujours le territoire et se traduit par **une relation complémentaire qui s'est nouée entre la ville-centre et les autres communes**.

Aujourd'hui, sur les 33 communes du territoire, **25 ont moins de 200 habitants** dont **11 communes ont moins de 100 habitants**.

Le Montbardois est ainsi un territoire à la fois rural (prédominance des espaces naturels et agricoles, faible densité, etc.) mais également un territoire marqué par l'influence de l'urbanité de Montbard.

Répartition des communes selon leur nombre d'habitants



UNE ARMATURE TERRITORIALE ET UN MODÈLE D'AMÉNAGEMENT À CONSTRUIRE

Montbard : un pôle structurant mais fragile

Face à la perte de dynamisme de la ville-centre et aux enjeux associés pour l'ensemble du territoire, plusieurs actions ont été lancées :

- Une action commune entre la ville de Montbard et la CCM pour intégrer les dispositifs **Revitalisation du centre-bourg** en 2016, puis **Petites Ville de Demain** en 2021.
- En 2023, la ville lance pour une durée de 5 ans, sa deuxième **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain** (OPAH-RU)
- Des opérations de requalification des espaces publics dans le centre-ville (ex: Place de la Halle au marché, place Buffon)

La Ville de Montbard constitue ainsi un pôle structurant pour le territoire. La perte de dynamisme de la ville constitue un enjeu pour l'ensemble du territoire, dans la mesure où celle-ci constitue le principal pôle.

Dans le cadre de **Petites Ville de Demain** et de l'**OPAH-RU** des aides à la rénovation sont mises à la disposition des propriétaires et des bailleurs. Elles visent à favoriser la rénovation du tissu ancien de Montbard et à résorber la vacance des logements.

Ces programmes se traduisent également par une approche globale des problématiques des centres-bourg : aménagement des espaces publics, prise en compte de la vacance commerciale...



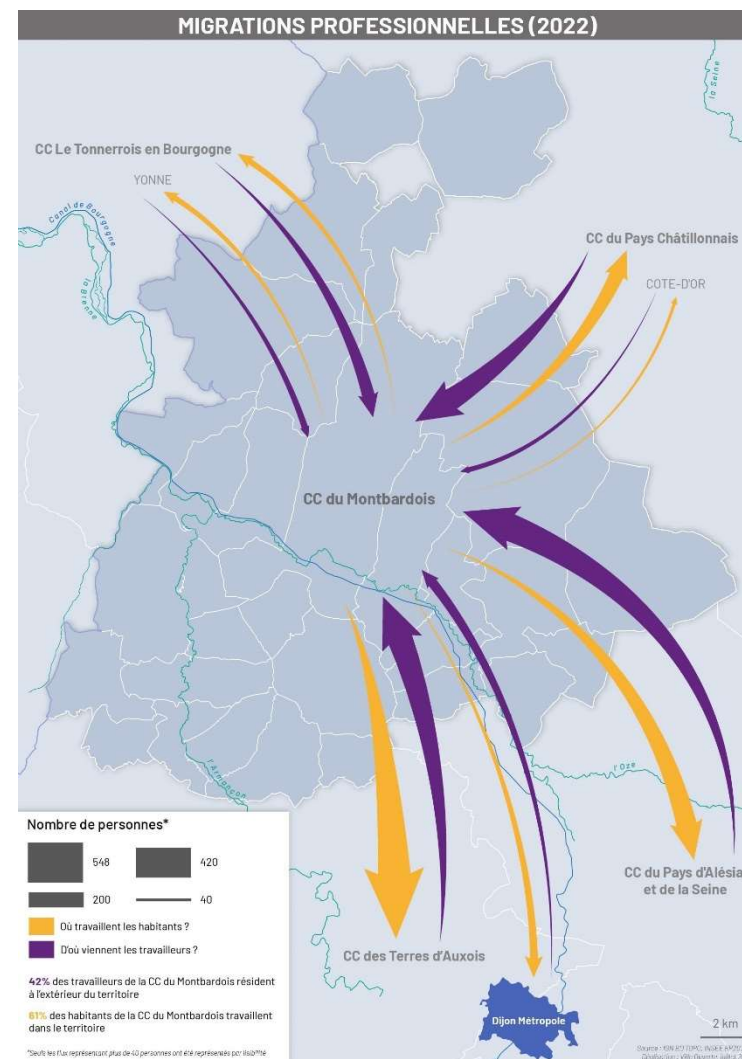
Source : Ville Ouverte.

UNE ARMATURE TERRITORIALE ET UN MODÈLE D'AMÉNAGEMENT À CONSTRUIRE / Les enjeux

1. La mise en réseau des pôles à la fois internes et externes et des bassins de vie qui structurent le quotidien des habitants du territoire

Si Montbard est la principale polarité du territoire, d'autres pôles externes structurent le quotidien des habitants. Semur-en-Auxois, Venarey-Les Laumes et Montbard forment ainsi une triple polarité qui irrigue le Montbardois et plus largement, un grand bassin de vie.

- **Le renforcement des offres de mobilités alternatives à la voiture (bus, covoiturage, vélo) depuis le territoire (et notamment depuis la gare de Montbard) vers Châtillon, Venarey et Semur;**
- **Le renforcement de l'accessibilité des équipements, des commerces et des services de Montbard ainsi que des polarités externes depuis les espaces moins bien desservis territoire (nord et ouest du territoire).**

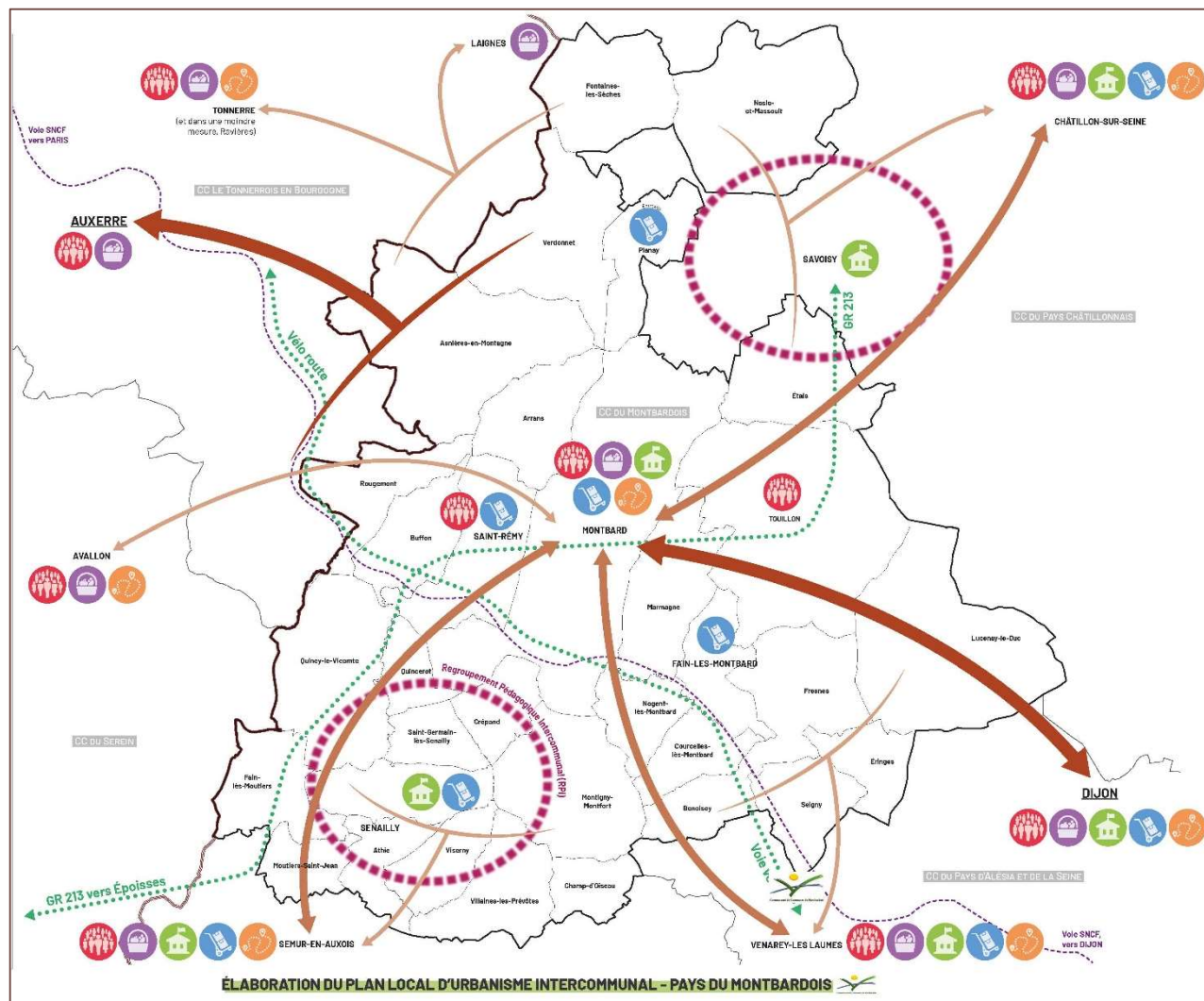


UNE ARMATURE TERRITORIALE ET UN MODÈLE D'AMÉNAGEMENT À CONSTRUIRE / Les enjeux

2. La réflexion sur l'organisation future du territoire, et en particulier la localisation de l'offre de logements, d'activités et d'équipements

Avec les évolutions en cours et futures de la population, de nouveaux besoins émergent en matière d'offre de logements, d'activités ou d'équipements. Le PLUi doit permettre de penser la spatialisation des besoins et celle des réponses à leurs apporter.

- Le maintien du rôle de Montbard et de ses aménités, qui font d'elle une polarité d'irrigation essentielle pour le territoire
- La prise en compte d'une armature urbaine qui s'étend sur un bassin de vie plus large que les limites du territoire et qui influe sur les dynamiques de la CCM



UNE ARMATURE TERRITORIALE ET UN MODÈLE D'AMÉNAGEMENT À CONSTRUIRE / Les enjeux

3. La réflexion sur les manières de répondre aux besoins des habitants, sans consommer et en remobilisant l'existant

Des besoins émergent avec les évolutions socio-démographiques et remettent en cause le modèle traditionnel de la production de logements. Dans le même temps, les objectifs de sobriété foncière nécessitent une réflexion collective sur les manières de faire pour construire, à l'échelle du territoire, une trajectoire de sobriété foncière.

- La réflexion sur les manières de faire projet dans un contexte rural et contraint ;
- La construction d'une trajectoire de sobriété foncière et la production de logements, adaptés aux besoins et diversifiés, par la remobilisation de l'existant ;
- La préservation des qualités paysagères et patrimoniales du territoire par la réhabilitation et la transformation contextualisée de l'habitat traditionnel ;
- L'adaptation de l'habitat aux besoins des habitants (petits logements, performances énergétiques, accessibilité pour les personnes âgées).

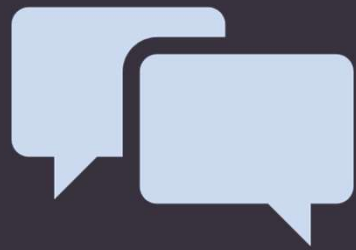
15%
de logements
vacants

2,5 Ha
D'espaces NAF
consommés / an en
moyenne

Logement vacant à Moutiers-Saint-Jean



Exemple de densification d'un corps de ferme, Territoire Pilote de Sobriété Foncière – Epernay Agglo Champagne



Temps d'échanges

Avez-vous des questions, des
remarques ou des commentaires ?

2

L'état initial de l'environnement

2.1

Une ressource
en eau à
préservier et des
accès à la
ressource à
sécuriser

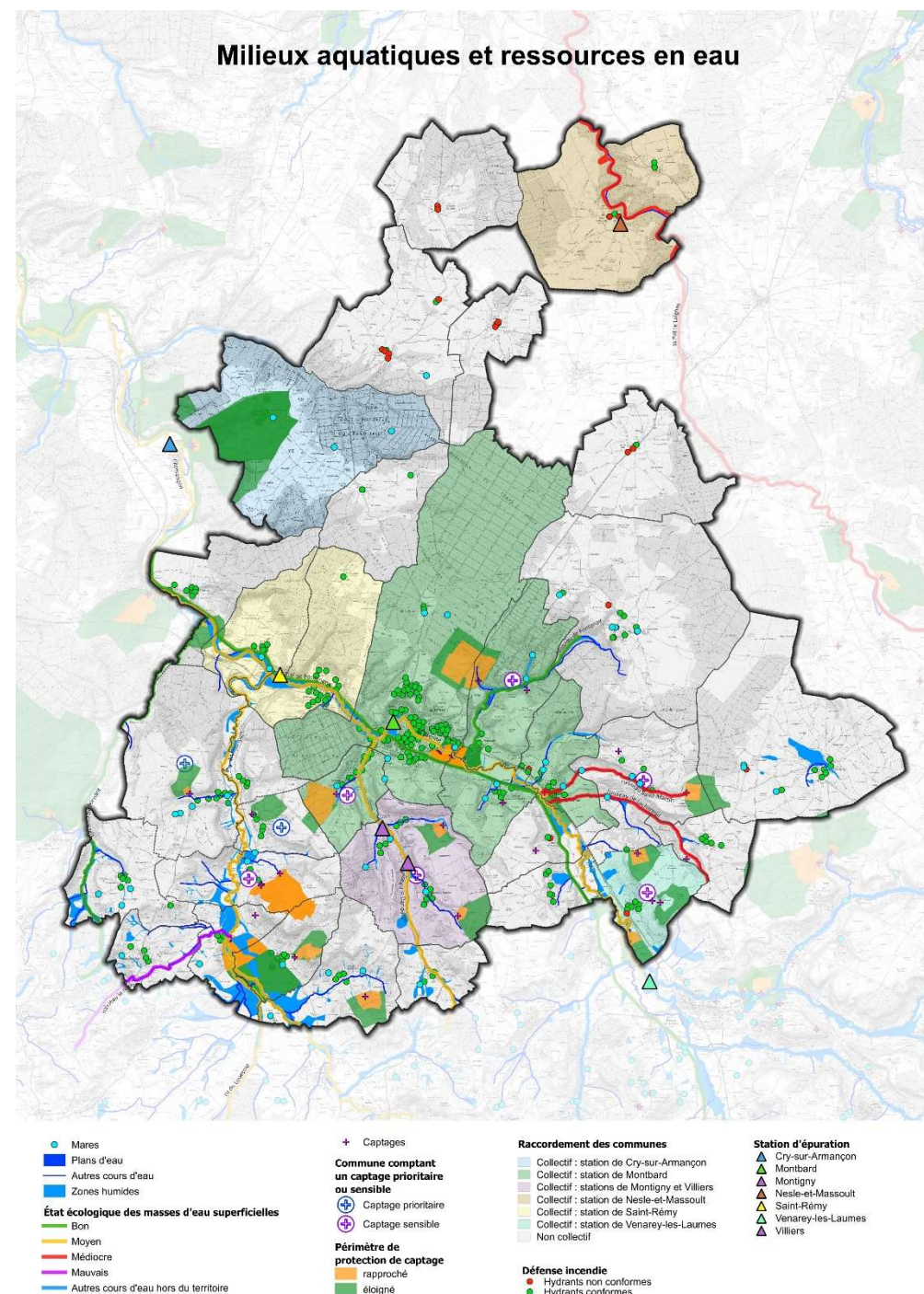
UNE RESSOURCE EN EAU À PRÉSERVER ET DES ACCÈS À LA RESSOURCE À SÉCURISER

Vulnérable aux **pénuries saisonnières** et aux **pollutions**, le Montbardois doit sécuriser sa ressource. La **qualité** de l'eau potable est en effet un point de vigilance majeur, avec des **pollutions diffuses** (nitrates, pesticides) signalées dans plusieurs communes (Fresnes, Lucenay, Verdonnet, Montigny, St-Germain par exemple). La sécurisation de l'approvisionnement d'un point de vue quantitatif (fuites, interconnexions) est aussi un défi constant, qu'il soit géré en régie ou par les syndicats.

La collectivité présente des situations contrastées vis-à-vis de la ressource qui renforcent l'intérêt de **développer les complémentarités entre les communes**.

De nombreuses communes dépendent entièrement de **l'assainissement non collectif**, tandis que d'autres sont équipées de **stations d'épuration**, parfois en complément de systèmes individuels. Les installations autonomes restent majoritairement non conformes et sources de pollution sur certaines communes. Le SPANC réalise une analyse à l'échelle du territoire.

→ **Les priorités : protéger les captages, freiner l'imperméabilisation pour favoriser la recharge des nappes et lier tout développement urbain à la capacité et à la conformité des réseaux d'eau potable et d'assainissement.**



UNE RESSOURCE EN EAU À PRÉSERVER ET DES ACCÈS À LA RESSOURCE À SÉCURISER

Enjeu 1 : Préservation et résilience des milieux aquatiques et humides pour restaurer la biodiversité et les services écosystémiques.

Qualité des écosystèmes :

- **La préservation et restauration des milieux aquatiques et les zones humides fonctionnelles** pour retrouver leur potentiel de services écosystémiques (comme l'autoépuration et le stockage naturel de l'eau).

Continuité des trames bleues et humides :

- **Le bon état des cours d'eau et la continuité écologique entre les différentes sous-trames** aquatiques, terrestres et humides.

Solutions fondées sur la nature :

- **Le développement de solutions fondées sur la nature pour maintenir des sols vivants, prévenir l'érosion des sols, et limiter les pollutions** (préservation et plantations de haies, végétalisation des espaces urbains, préservation des sols).

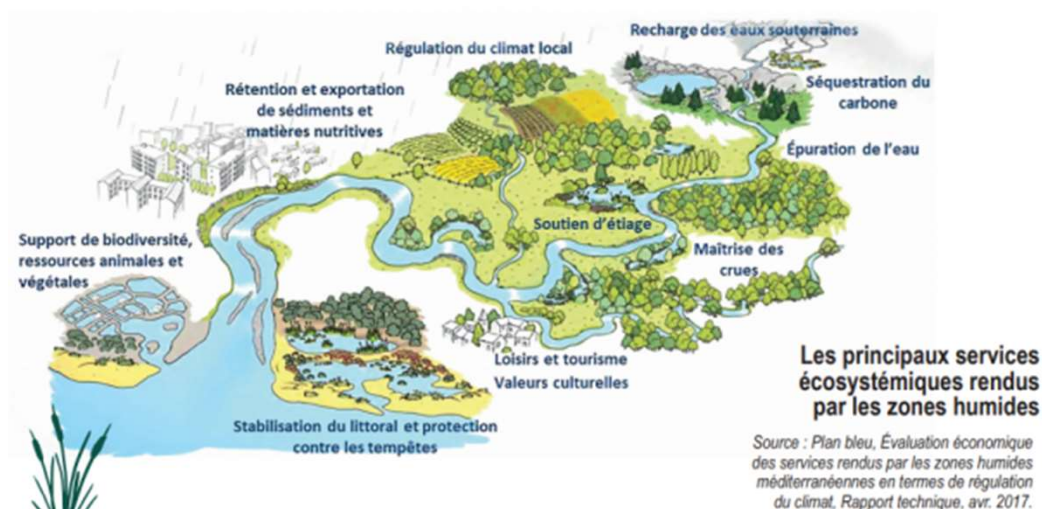
4 cours d'eau reconnus d'importance majeure au titre de la continuité écologique.

75% des masses d'eau présentant un état écologique moyen à médiocre

La moitié des masses d'eau présentant un état chimique moyen à médiocre

1 SAGE de l'Armançon

91 zones humides et 50 mares



UNE RESSOURCE EN EAU À PRÉSERVER ET DES ACCÈS À LA RESSOURCE À SÉCURISER

Enjeu 2 : Sobriété et sécurisation de la ressource en eau potable pour garantir un accès durable à l'eau et réduire la vulnérabilité du territoire et des habitants.

- **L'articulation des choix de développement avec la disponibilité de la ressource.**
- **La sécurisation de la qualité et la quantité de l'eau potable (protection des captages, interconnexions, réseaux de distribution).**
- **L'optimisation et amélioration du rendement des réseaux**
- **Les économies d'eau** (réduction de la consommation, promotion de la récupération des eaux pluviales) afin de respecter les ambitions du PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau).

“ Nous connaissons des problématiques de qualité de l'eau potable (pesticides et nitrates) faisant l'objet d'une mise en demeure du préfet. ”

68 captages utilisés pour alimenter le Montbardois en eau

2 captages prioritaires et 6 sensibles

3 050 000 m³ d'eau consommée en eau potable en 2024, soit -0,5% par an en moyenne sur le territoire.

Des rendements des réseaux de l'ordre de **70-75%**

Ravitaillement en eau potable prélevée le 18/08/25 à Saint-Rémy
©Le Bien Public N.B.



UNE RESSOURCE EN EAU À PRÉSERVER ET DES ACCÈS À LA RESSOURCE À SÉCURISER

“ Tout comme certaines habitations ne disposant pas encore d'un assainissement autonome, quelques vieilles maisons sur notre commune restent non desservies en eau potable. ”

11 communes en assainissement collectif



STEP de Montbard © Aurelio Ribeiro

7 stations de traitement des eaux usées concernées dont 3 stations d'épuration non conformes

54% du territoire correspondant à des terres agricoles et 42% à des espaces boisés

2% de zones artificialisées

Enjeu 3 : Gestion intégrée des eaux pluviales et adaptation des réseaux et équipements pour prévenir les risques de ruissellement et la dégradation de la ressource

Cycle de l'eau :

- La limitation de l'imperméabilisation pour favoriser la recharge naturelle des nappes et gérer les eaux pluviales à la source.

Optimisation des réseaux :

- La maîtrise de l'étalement urbain, généraliser progressivement les réseaux séparatifs, améliorer la qualité de la collecte des eaux usées.

Assainissement :

- L'adéquation des capacités et de la performance des stations à l'évolution du territoire,

Résilience :

- L'anticipation des besoins d'aménagement et d'équipement face à l'intensification des événements climatiques extrêmes.
- L'actualisation et la mise en œuvre des schémas directeurs d'assainissement et de gestion des eaux pluviales.

2.2

Une richesse
écologique à
valoriser et
préserver pour
un maillage
fonctionnel

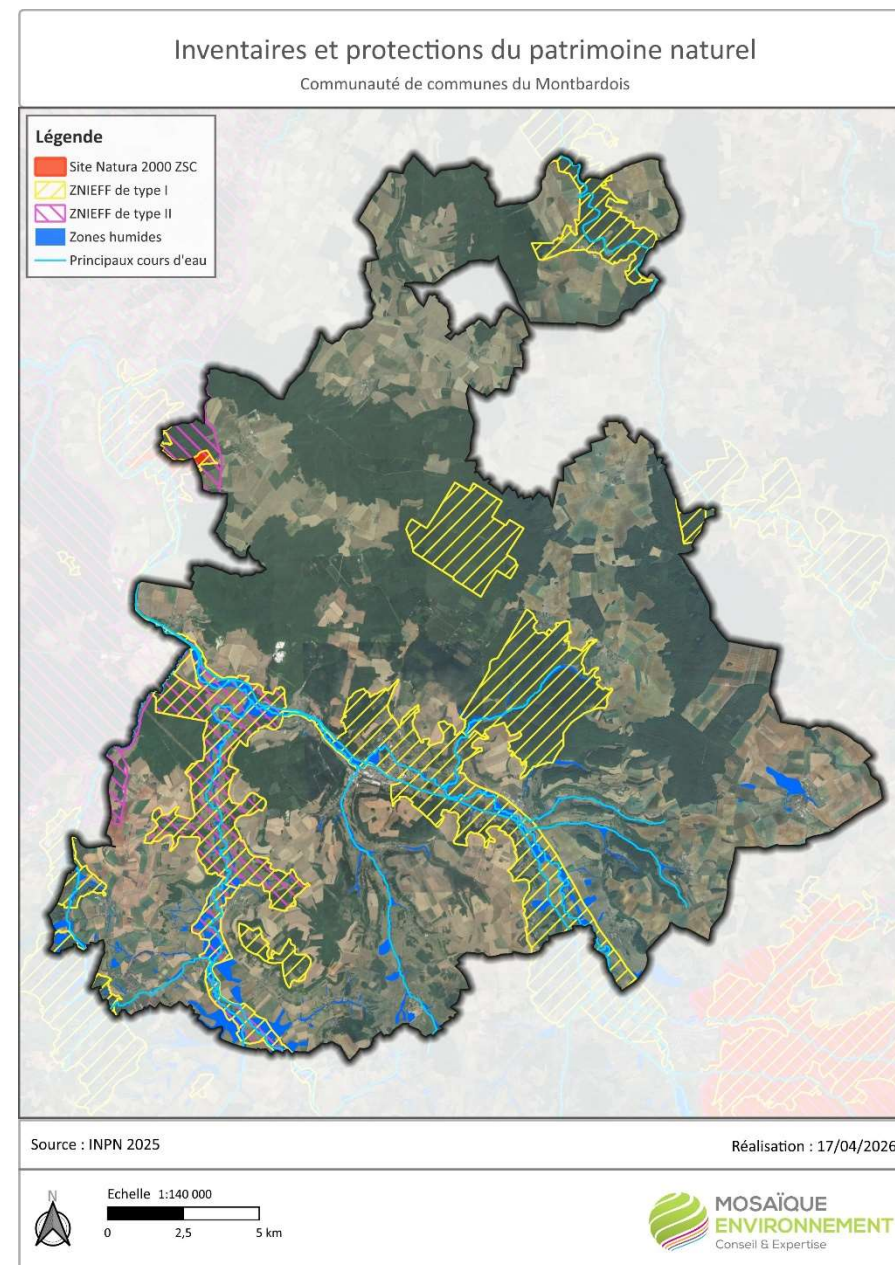
UNE RICHESSE ÉCOLOGIQUE À VALORISER ET PRÉSERVER POUR UN MAILLAGE FONCTIONNEL

Territoire rural aux paysages de plateaux, bocages, vallées et forêts, le Montbardois possède une riche **biodiversité**.

- Un patrimoine naturel riche, incluant des sites protégés (**Natura 2000**, **ZNIEFF**) et des corridors écologiques essentiels.
- Un maillage écologique dense, avec **10 ZNIEFF de type I**, un site Natura 2000 (« Éboulis calcaires de la vallée de l'Armançon » à Asnières) et des refuges LPO.
- Des cours d'eau (la Brenne, l'Armançon) identifiés comme **réservoirs biologiques**.
- D'importants boisements gérés par l'ONF et plusieurs **zones humides**.

Le territoire présente aussi un riche patrimoine bâti ancien favorable à la présence d'espèces de chauves-souris et oiseaux. Plusieurs actions ont été menées par certaines communes en faveur de la biodiversité (vergers conservateurs, actions pédagogiques...). Toutefois, certaines communes constatent un appauvrissement écologique des grands espaces agricoles (disparition des haies notamment).

→ **Les priorités : Sanctuariser les réservoirs naturels, freiner le déclin des haies et restaurer les corridors écologiques en limitant les coupures liées à l'urbanisation, aux transports et aux réseaux.**

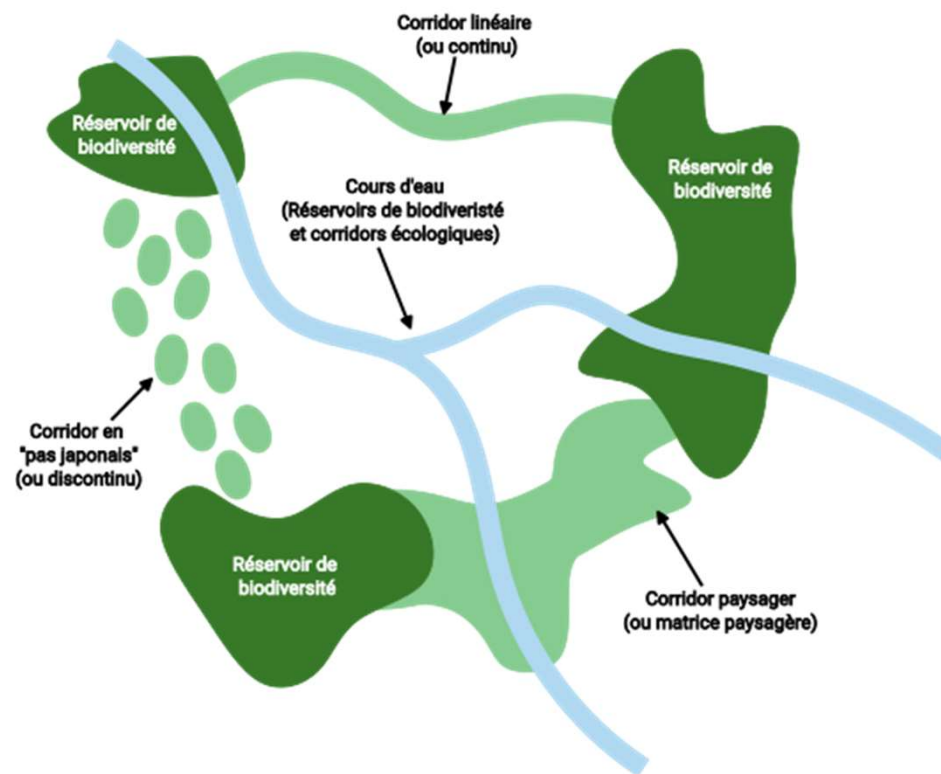


LA MISE EN VALEUR DE LA BIODIVERSITÉ & LA RESTAURATION DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

Enjeu 1. Préservation du réseau écologique et des structures paysagères pour maintenir la biodiversité et des écosystèmes fonctionnels

- L'intégrité des réservoirs de biodiversité et préserver les corridors écologiques, notamment les massifs forestiers et zones humides particulièrement fragilisés par le changement climatique.
- Le maintien et le confortement des réseaux de haies, bosquets, mares et fossés qui favorisent la **fonctionnalité écologique**, agissent comme brise-vent, retiennent l'érosion des sols et abritent de nombreuses espèces.
- La préservation des espaces prairiaux qui sont **favorables à de nombreuses espèces** et jouent un rôle de tampon aux cours d'eau.

28 hectares de haies
replantées à Lucenay-le-Duc

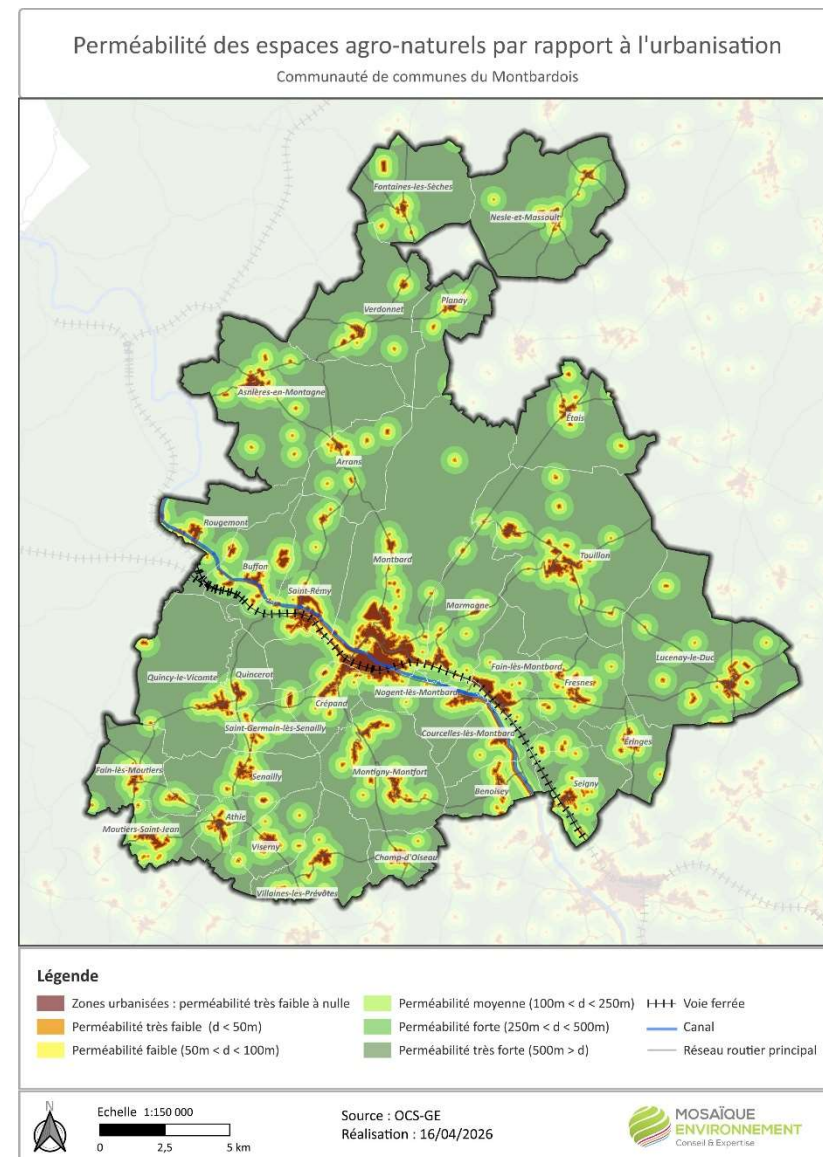
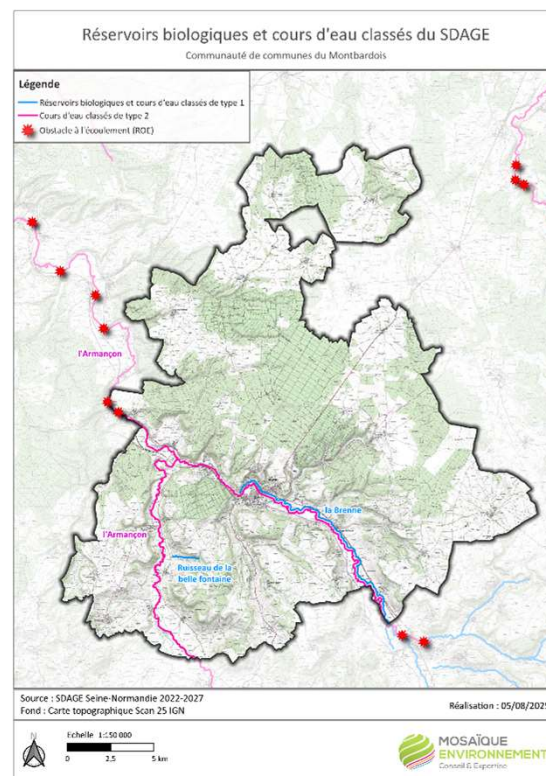
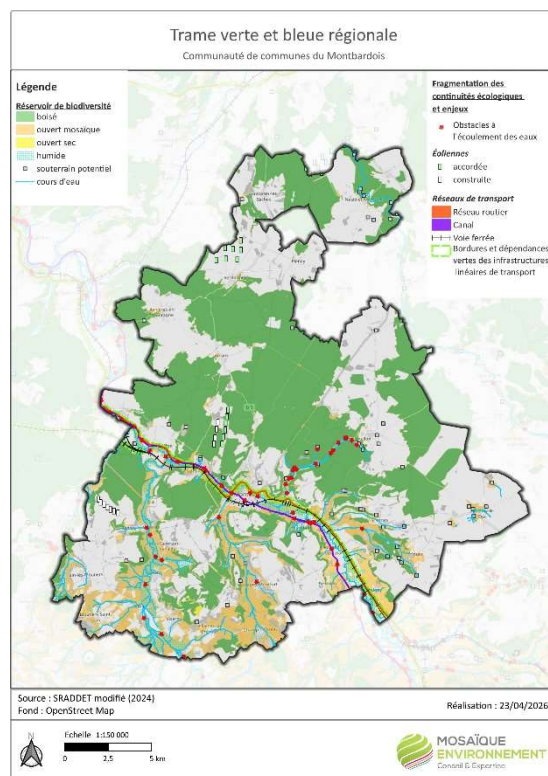


“ L'activité forestière a eu un fort impact sur notre territoire. Nous constatons la destruction de feuillus pour l'exploitation, et leur remplacement par des sapins. ”

LA MISE EN VALEUR DE LA BIODIVERSITÉ & LA RESTAURATION DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

Enjeu 1. Préservation du réseau écologique et des structures paysagères pour maintenir la biodiversité et des écosystèmes fonctionnels

Pour cela : prise en compte des éléments identifiés dans la trame verte et bleue régionale et par le SDAGE.



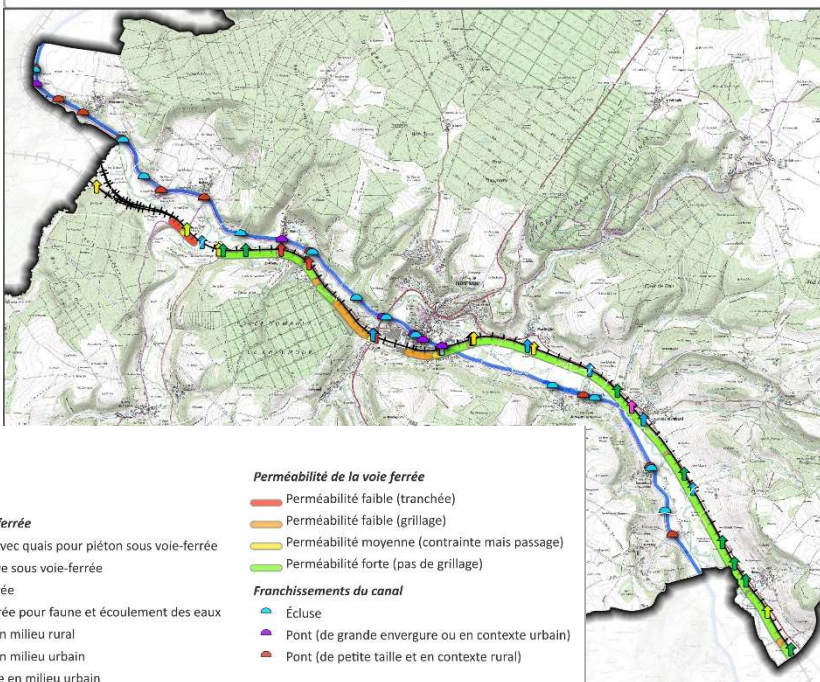
LA MISE EN VALEUR DE LA BI RESTAURATION DES CONTIN

Enjeu 1. Préservation du réseau écologique et des structures paysagères pour maintenir la biodiversité et des écosystèmes fonctionnels

Et la déclinaison des continuités écologiques à l'échelle locale.

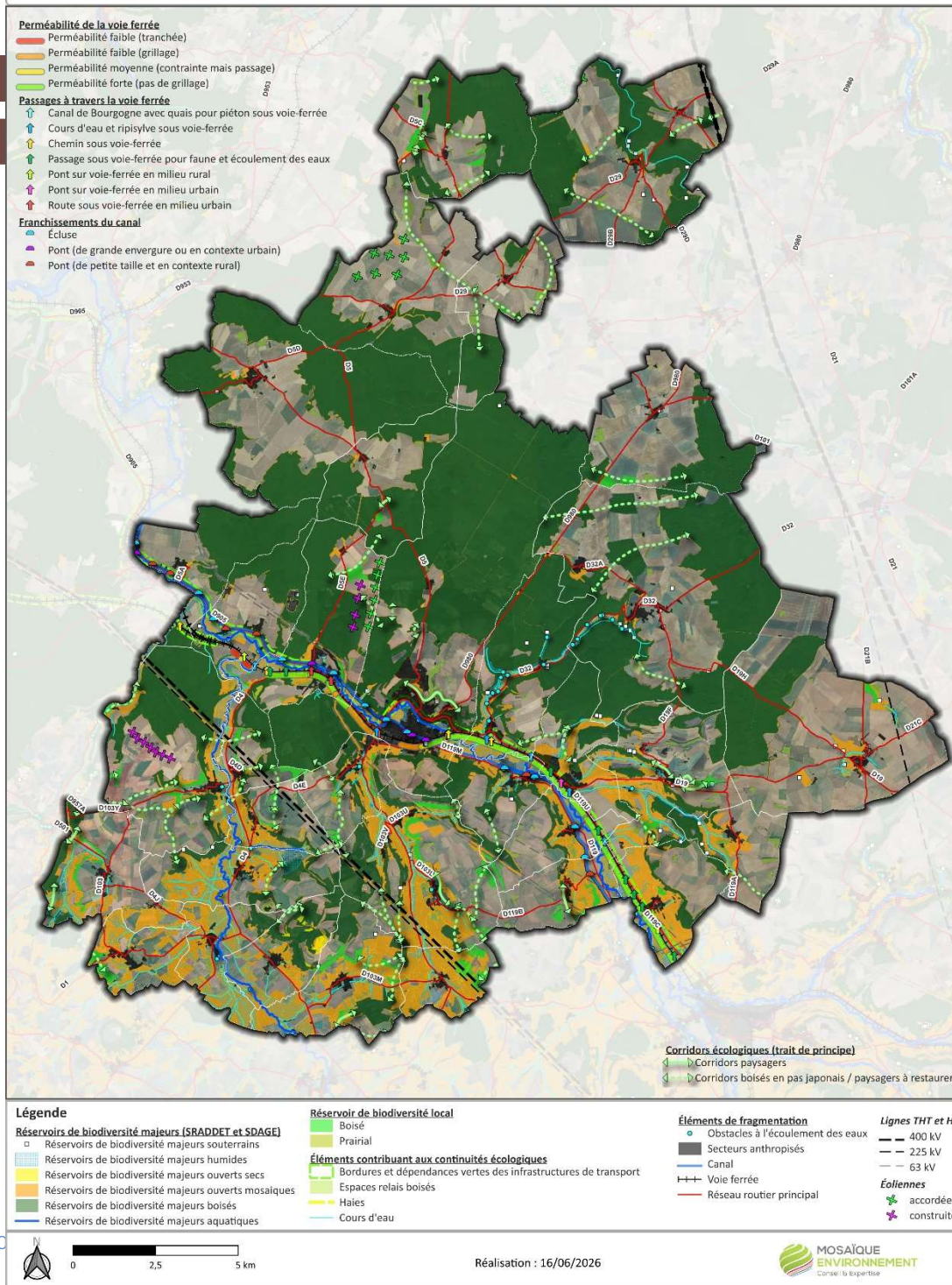
Points de franchissement - Voie ferrée et canal de Bourgogne

Communauté de communes du Montbardois



La trame verte et bleue

Communauté de communes du Montbardois



LA MISE EN VALEUR DE LA BIODIVERSITÉ & LA RESTAURATION DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

ENJEU 2. Limitation de la fragmentation des milieux et restauration des continuités pour réduire l'impact des infrastructures et de l'urbanisation et maintenir sur le long terme la libre circulation des espèces

Corridors :

- **La restauration des corridors écologiques terrestres dégradés**

Cours d'eau :

- **Le bon état écologique et chimique des cours d'eau** pour préserver la biodiversité et favoriser l'adaptation au changement climatique

Berges et ripisylves :

- **La reconquête de l'espace de bon fonctionnement des cours d'eau, la renaturation des rives et berges** pour renforcer les continuités écologiques, prévenir les risques et accroître la résilience des cours d'eau, permettre leur valorisation.

Fragmentation : la **voie ferrée** Paris-Marseille, la **RD905**, le **canal** de Bourgogne, des **lignes électriques**, des **éoliennes**, un site d'exploitation de **matériaux** à Buffon, des **obstacles** à l'écoulement des **eaux**



Berges du canal en acier



30 points de franchissement au niveau de la voie ferrée

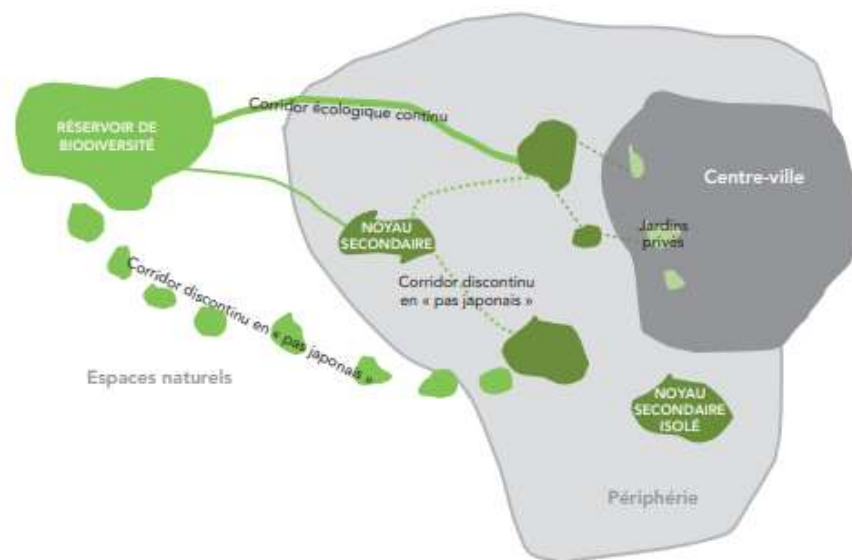


Voie ferrée : tranchée imperméable

LA MISE EN VALEUR DE LA BIODIVERSITÉ & LA RESTAURATION DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

Enjeu 3. Végétalisation et intégration de la nature ordinaire dans les espaces urbains pour favoriser la présence du vivant, rafraîchir les espaces bâtis et valoriser le paysage habité.

- **La protection des éléments de nature du patrimoine arboré au cœur des espaces construits.**
- **La poursuite de la végétation des tissus bâtis** pour agir simultanément sur la présence biodiversité, le climat (îlots de fraîcheur), le paysage et la gestion des eaux, en portant une attention particulière à la transition entre l'espace public et les parcelles privées.



“ Comme nous, d'autres communes comptent un ou plusieurs arbres (tilleul, platanes) centenaires ou bicentenaires en commémoration de la révolution, à préserver autant que possible. ”

2.3

La transition
énergétique du
territoire

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE

Fort d'une **identité industrielle** historique et **d'un tissu rural dispersé**, le Montbardois se caractérise par des profils énergétiques très contrastés suivant les communes. L'industrie constitue le premier secteur en matière de consommation, suivi de près par le secteur des transports.

Industrie : 44%
des
consommations
d'énergie

La précarité énergétique touche de nombreux ménages qui sont dépendants des énergies fossiles pour le **chauffage et les déplacements (voiture individuelle)**.

L'enjeu de ce PLUi sera de concilier la décarbonation du tissu productif, le renforcement de la performance énergétique avec le déploiement **d'énergies renouvelables locales**, tout en surmontant les contraintes techniques et paysagères.

“Plusieurs contraintes au déploiement des ENR : le couloir militaire aérien et la covisibilité avec le site d'Alésia.”

- **Éolien** : Des positions diverses selon les communes. Certaines sont favorables à ces projets perçus comme une contribution à la transition énergétique et comme un apport financier possible pour les communes. D'autres sont plus réservées voire s'y opposent fermement pour des raisons paysagères ou patrimoniales. 7 éoliennes sont implantées à Quincy-le-Vicomte, tandis que des projets n'ont pas abouti, notamment en raison de la covisibilité avec la statue de Vercingétorix.
- **Solaire** : Développement de projets agrivoltaïques et en toiture, principalement sur du parcellaire privé sans bénéfice pour les communes, qui suscitent des craintes ou une opposition locale pour le patrimoine paysager.
- **Méthanisation** : Des projets émergents suscitant des inquiétudes parmi les communes, en raison des nuisances potentielles (passage de grands engins lourds dans les bourgs, dégradation des voiries, nuisances olfactives).



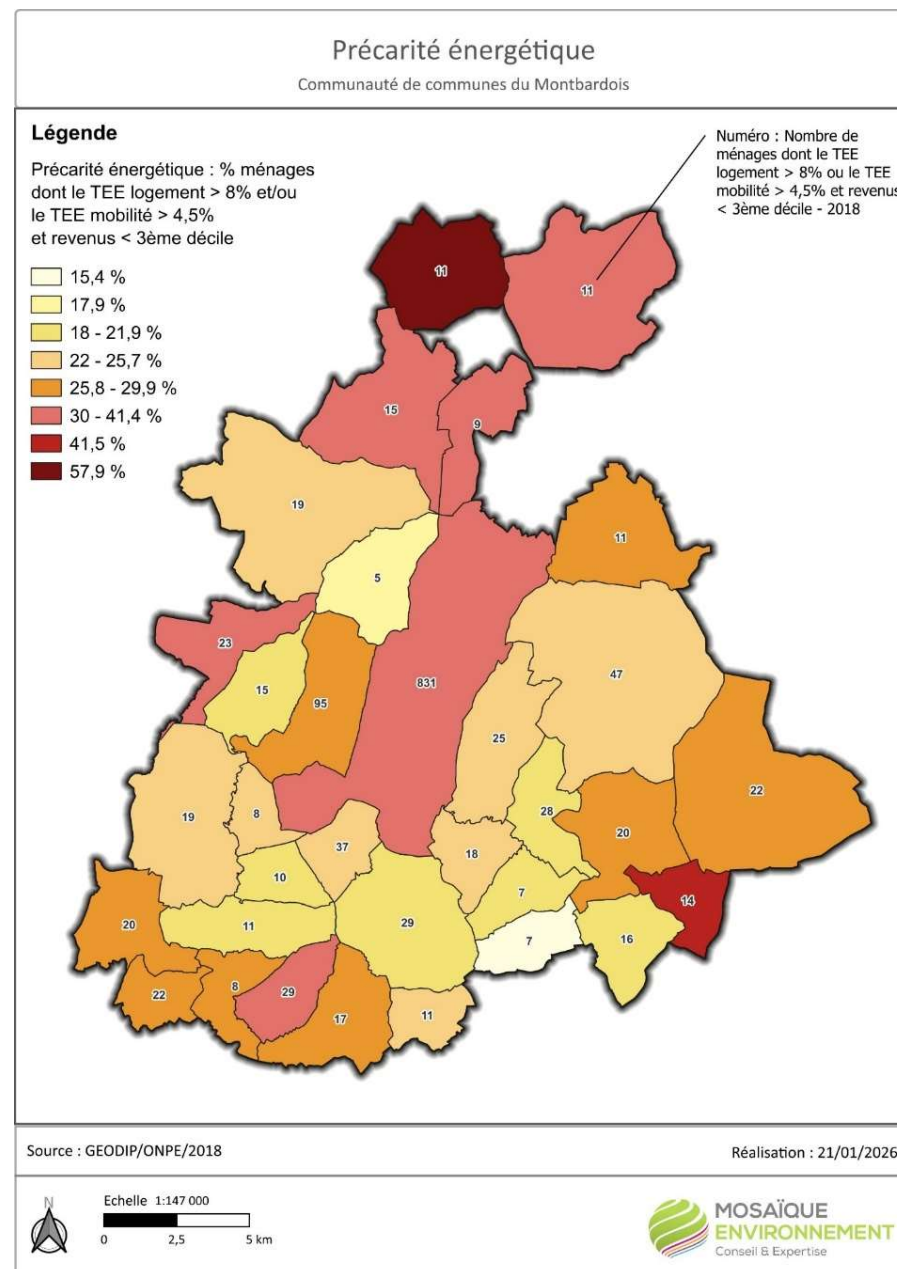
LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE

ENJEU 1 : Réduction des consommations : Résorber les passoires thermiques et réduire la dépendance à la voiture individuelle pour limiter la précarité énergétique des ménages.

Le profil rural du Montbardois expose ses habitants à une double précarité énergétique : un bâti ancien souvent énergivore (chauffé au fioul/gaz) et une dépendance totale à la voiture individuelle pour les déplacements quotidiens. La performance énergétique doit rester le levier prioritaire de la transition énergétique :

- **La rénovation énergétique du parc de logement, prioritairement les passoires thermiques**
- **L'urbanisme de proximité** qui limite les distances de déplacement et intègre des alternatives à la voiture individuelle (pistes cyclables, infrastructures de covoiturage et connexions multimodales).

Est en situation de précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou conditions d'habitat (loi Grenelle 2).



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE

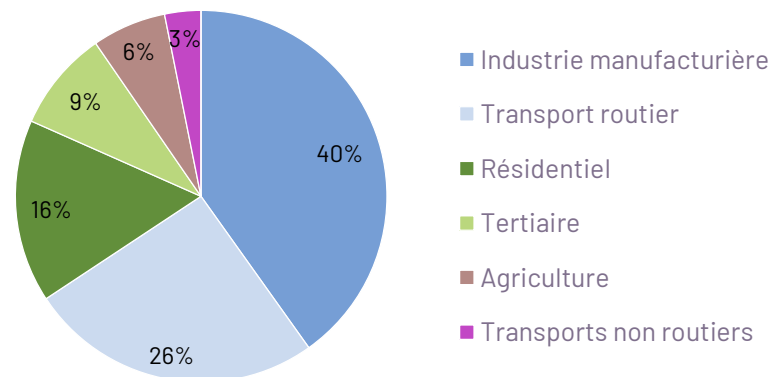
Enjeu 2. Transition énergétique : Planifier le développement d'un mix énergétique renouvelable dans le respect des patrimoines paysagers, bâtis et naturels

Pour réduire sa dépendance aux énergies fossiles (37%), le Montbardois doit structurer ses filières de demain (éolien, photovoltaïque, biomasse). Les énergies renouvelables représentent 9% des consommations énergétiques.

Ce développement développement des ENR ne doit toutefois pas se faire aux dépens des autres enjeux : urbains, agricoles, sylvicoles, paysagers, de biodiversité. Il s'agira par exemple de prendre en compte et préserver : les panoramas liés au site d'Alésia, les servitudes aériennes militaires, les puits de carbone (forêts et prairies qui stockent actuellement 18000 ktCO₂e).

- Une démarche intégrée et partagée de développement des EnR en valorisant tous les potentiels sans porter atteinte à la qualité territoriale.

Consommation d'énergie de la CCM par secteurs en 2022



Parc éolien de Quincy-le-Vicomte © WPD et parc agrivoltaïque de Verdonnet inauguré en 2024 © TSE



**71,5 GWh
d'énergie
produite en
2022**

2.4

Un urbanisme
résilient et
favorable à la santé

FAVORISER UN URBANISME RÉSILIENT FAVORABLE À LA SANTÉ

Le Montbardois bénéficie d'un cadre de vie préservé, marqué par une **faible artificialisation** et une forte présence d'espaces naturels. Toutefois, l'exposition à aux **risques** d'inondation, de ruissellement, d'argiles, aux effets du changement climatique et aux **nuisances** sonores ou atmosphériques, invite à développer un urbanisme plus résilient, garantissant la **santé**, le **confort** et la **qualité de vie** des habitants.

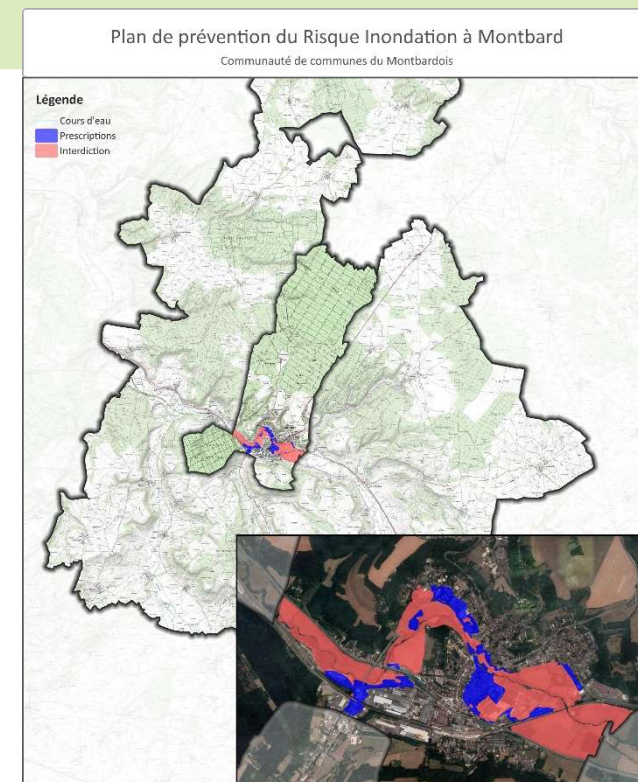


Inondations à Marmagne

“ Nous connaissons des inondations torrentielles et des écoulements de boues du fait du relief. ”

“ Notre village est impacté par le D980 qui scinde le bourg en deux. Il y a une problématique de vitesse du trafic rendant dangereux les passages piétons. ”

- **Inondations** : Débordements de l'Armançon et de la Brenne, affectant de nombreuses communes (St-Rémy, Athie, Fain-lès-Montbard, Crépand, Planay par exemple) et Montbard, commune couverte par un Plan de Prévention du Risque d'Inondation (PPRI). Renovations urbaines compliquées dans certains quartiers de Montbard.
- **Ruissellements** : Écoulements boueux torrentiels depuis les plateaux agricoles et sur les coteaux boisés, résurgences de sources, causant des dégâts. Urbanisation inappropriée dans les axes d'écoulement ou sur zones humides. Déboisements et suppressions des haies aggravant l'aléa.
- **Argiles** : Risque de retrait-gonflement des argiles affectant le bâti.



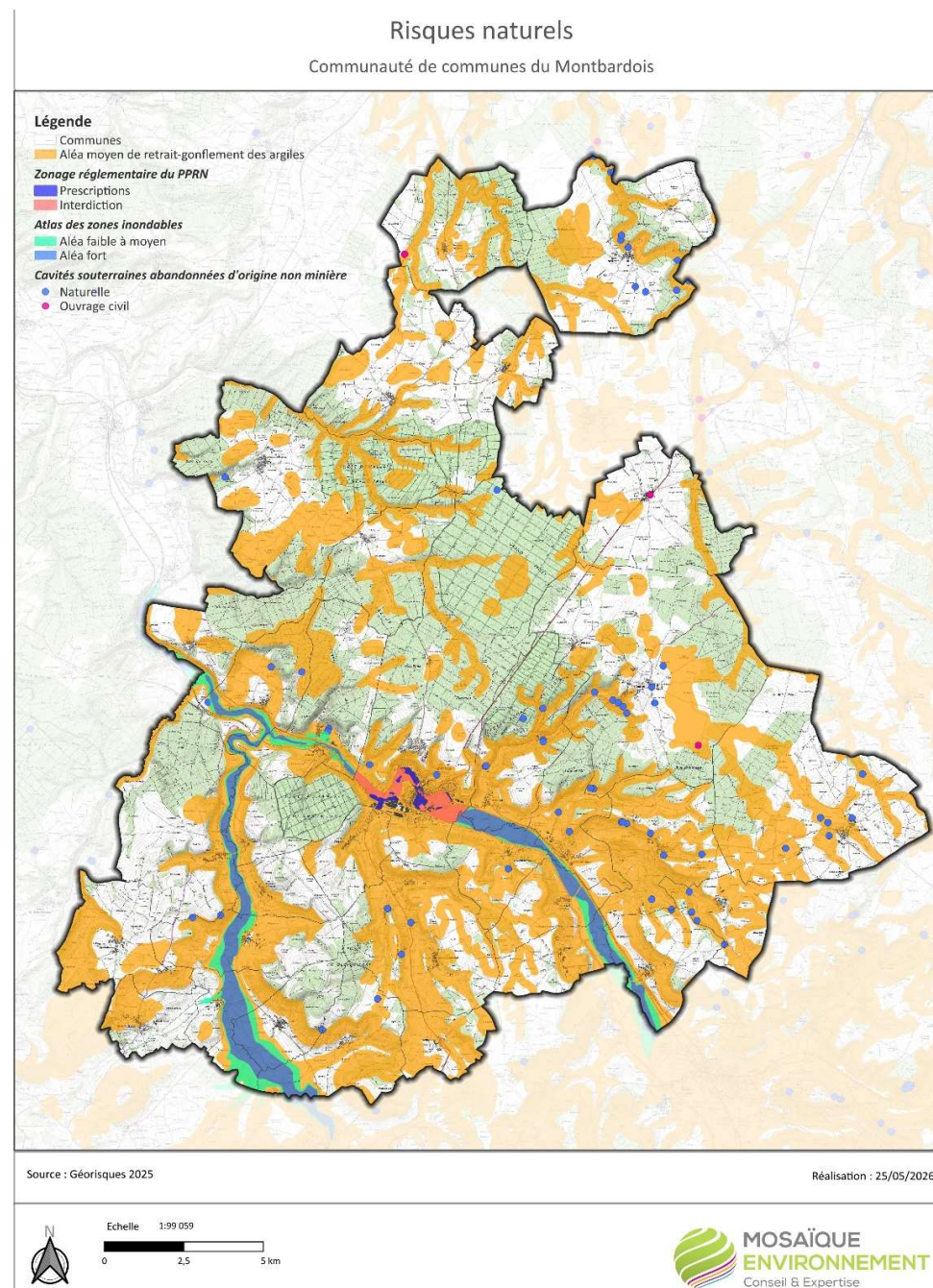
FAVORISER UN URBANISME RÉSILIENT FAVORABLE À LA SANTÉ

Enjeu 1 : Prévention et prise en compte des risques pour adapter l'urbanisme aux vulnérabilités du territoire et ne plus exposer de nouvelles populations aux aléas.

Risques naturels :

- Maîtrise du développement dans les zones exposées aux risques naturels
- Articulation des enjeux de rénovation urbaine et de qualité du cadre de vie avec la prévention du risque inondation dans les secteurs déjà urbanisés
- Déploiement de mesures préventives pour réduire le risque de ruissellement (limitation de l'artificialisation, préservation des structures végétales et des axes naturels d'écoulement, plantations),
- Anticipation et prévention du risque incendie en préservant notamment les lisières.

73 cavités souterraines



FAVORISER UN URBANISME RÉSILIENT FAVORABLE À LA SANTÉ

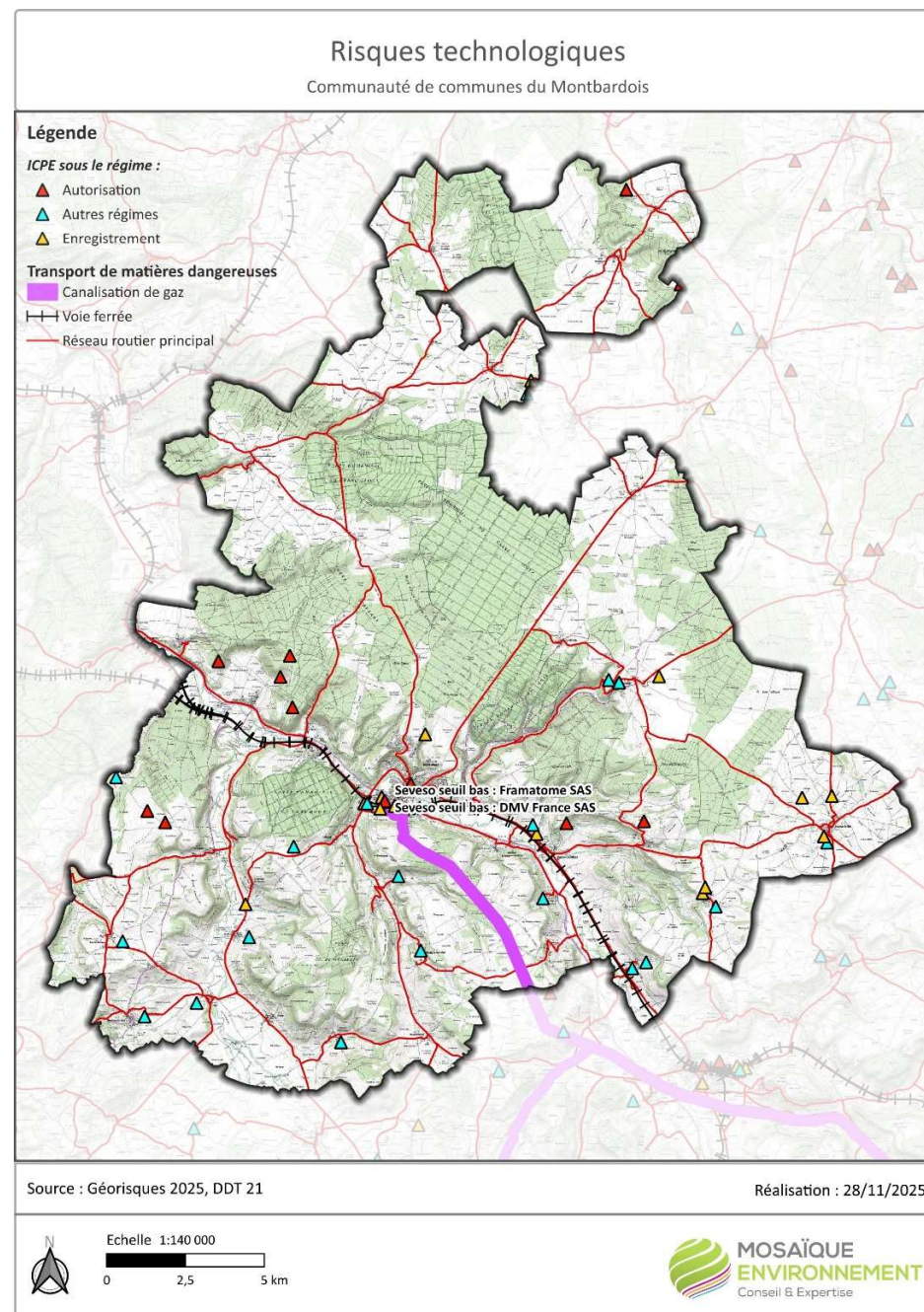
Enjeu 1 : Prévention et prise en compte des risques pour adapter l'urbanisme aux vulnérabilités du territoire et ne plus exposer de nouvelles populations aux aléas.

Risques technologiques :

- Maîtrise de l'urbanisation dans les zones soumises aux risques technologiques ;
- Limitation de la cohabitation des activités qui génèrent des risques et des nuisances avec les zones résidentielles.

1 Plan de
Prévention du
Risque
Inondation à
Montbard

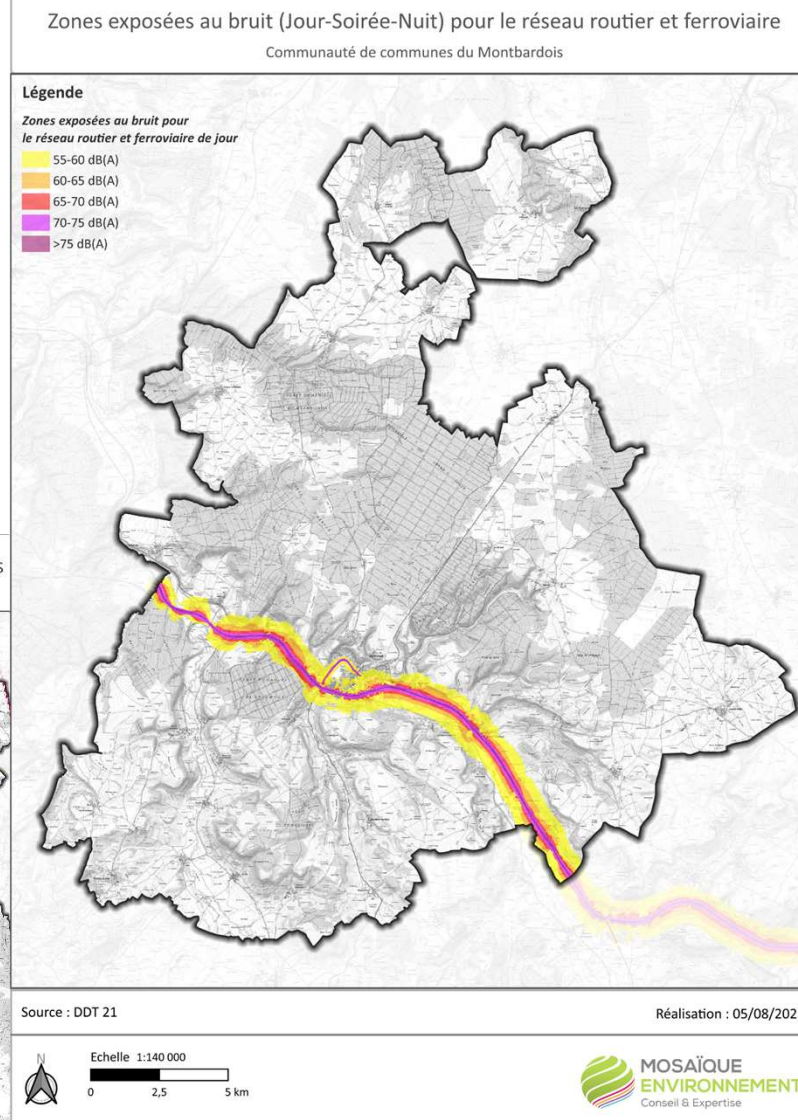
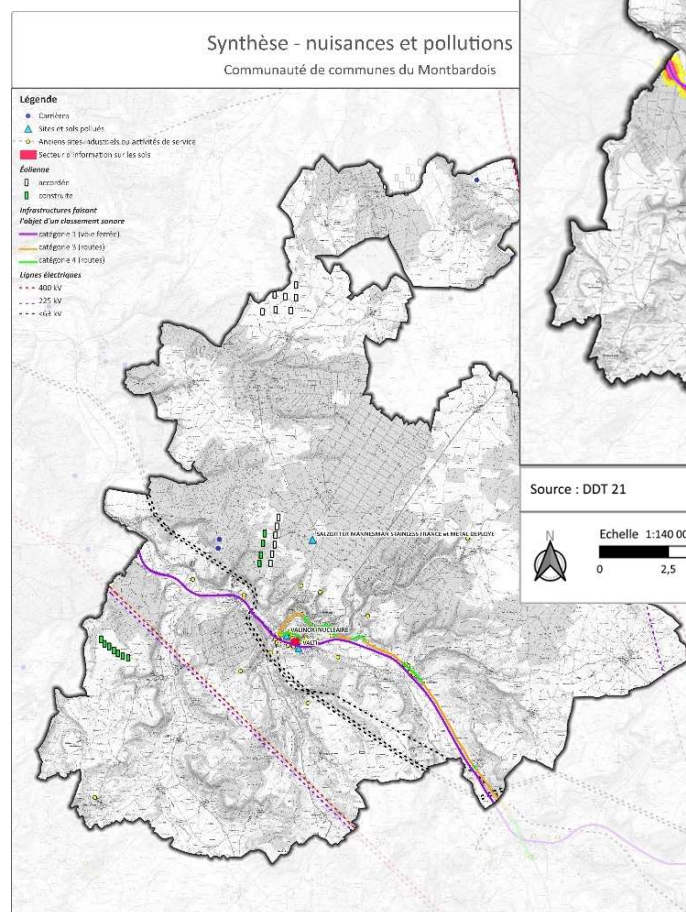
1 canalisation de gaz



FAVORISER UN URBANISME RÉSILIENT FAVORABLE À LA SANTÉ

Enjeu 2. Réduction des nuisances et amélioration du cadre de vie pour préserver la santé des habitants.

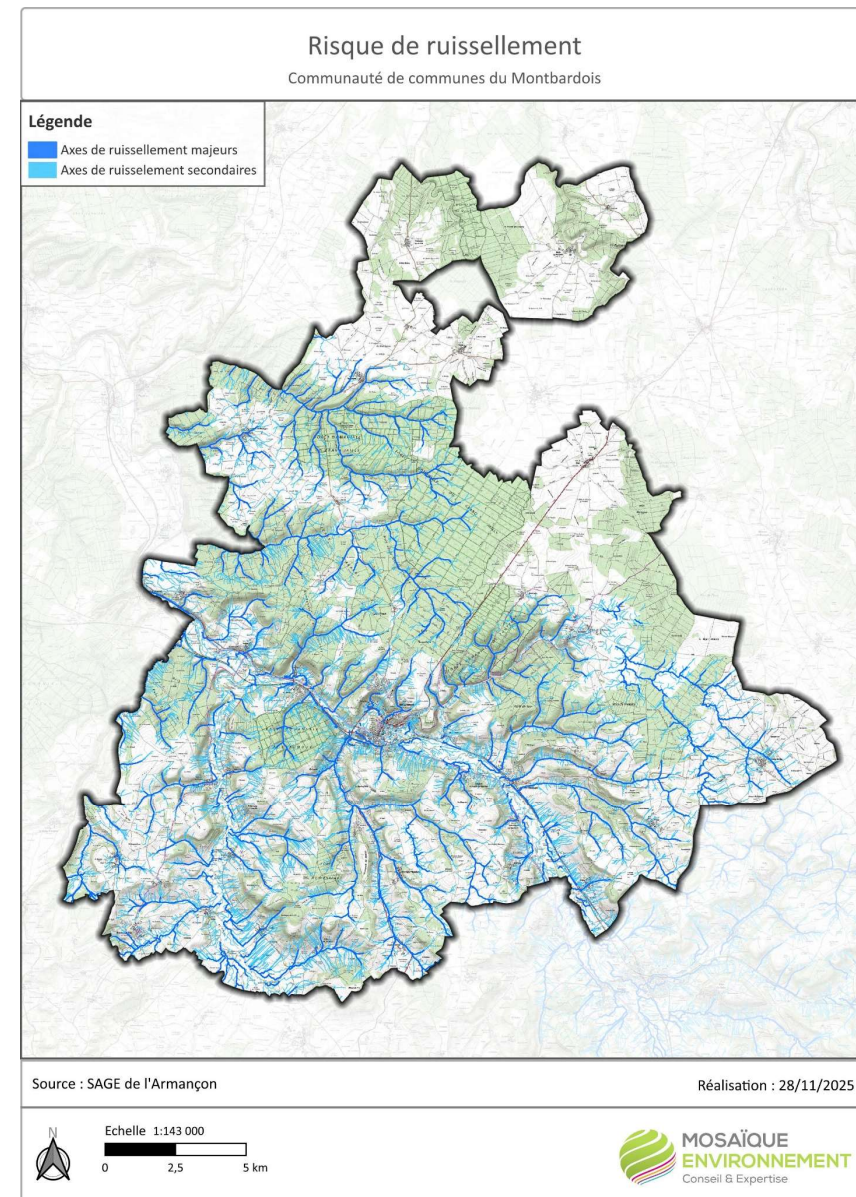
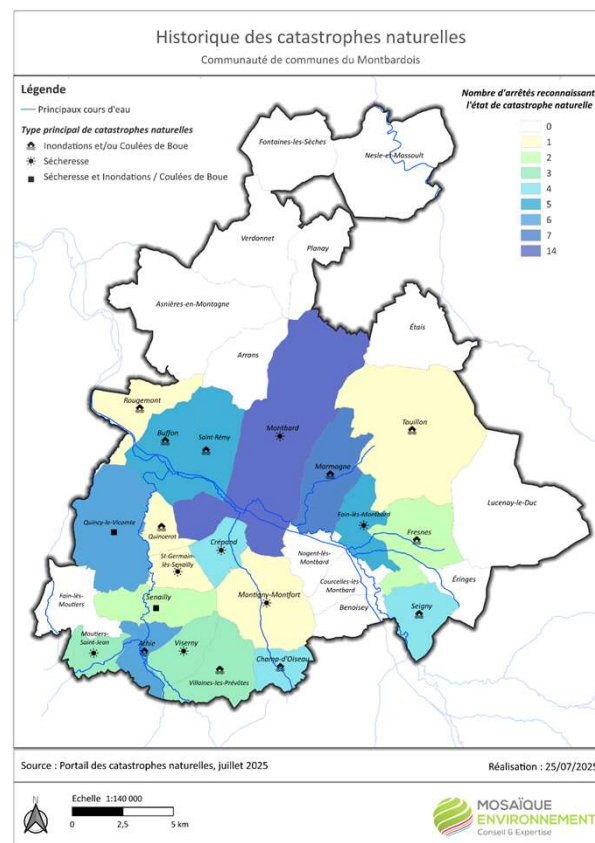
- La réduction de l'exposition des populations notamment les plus fragiles aux pollutions et nuisances des infrastructures
- La mobilité active comme levier favorable à la santé
- La prise en compte la présence des sites et sols pollués et réhabilitation
- Un cadre de vie sain et sécurisant (qualité des logements, nature de proximité, espaces publics de qualité, sécurité routière, accès aux équipements sportifs).

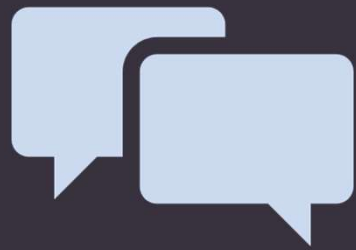


FAVORISER UN URBANISME RÉSILIENT FAVORABLE À LA SANTÉ

Enjeu 3 : Adaptation du territoire au changement climatique

- Prise en compte de la question du changement climatique comme une composante clé des nouveaux aménagements
- L'adaptation des espaces déjà urbanisés aux fortes chaleurs et phénomènes météorologiques violents (végétalisation, îlots de fraîcheur, prévention des risques d'incendie et de ruissellement).



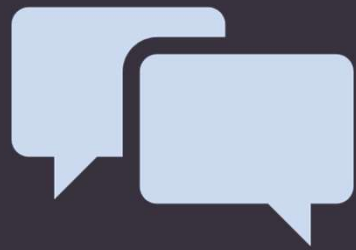


Temps d'échanges

Avez-vous des questions, des
remarques ou des commentaires ?

3

Les premiers éléments du diagnostic agricole



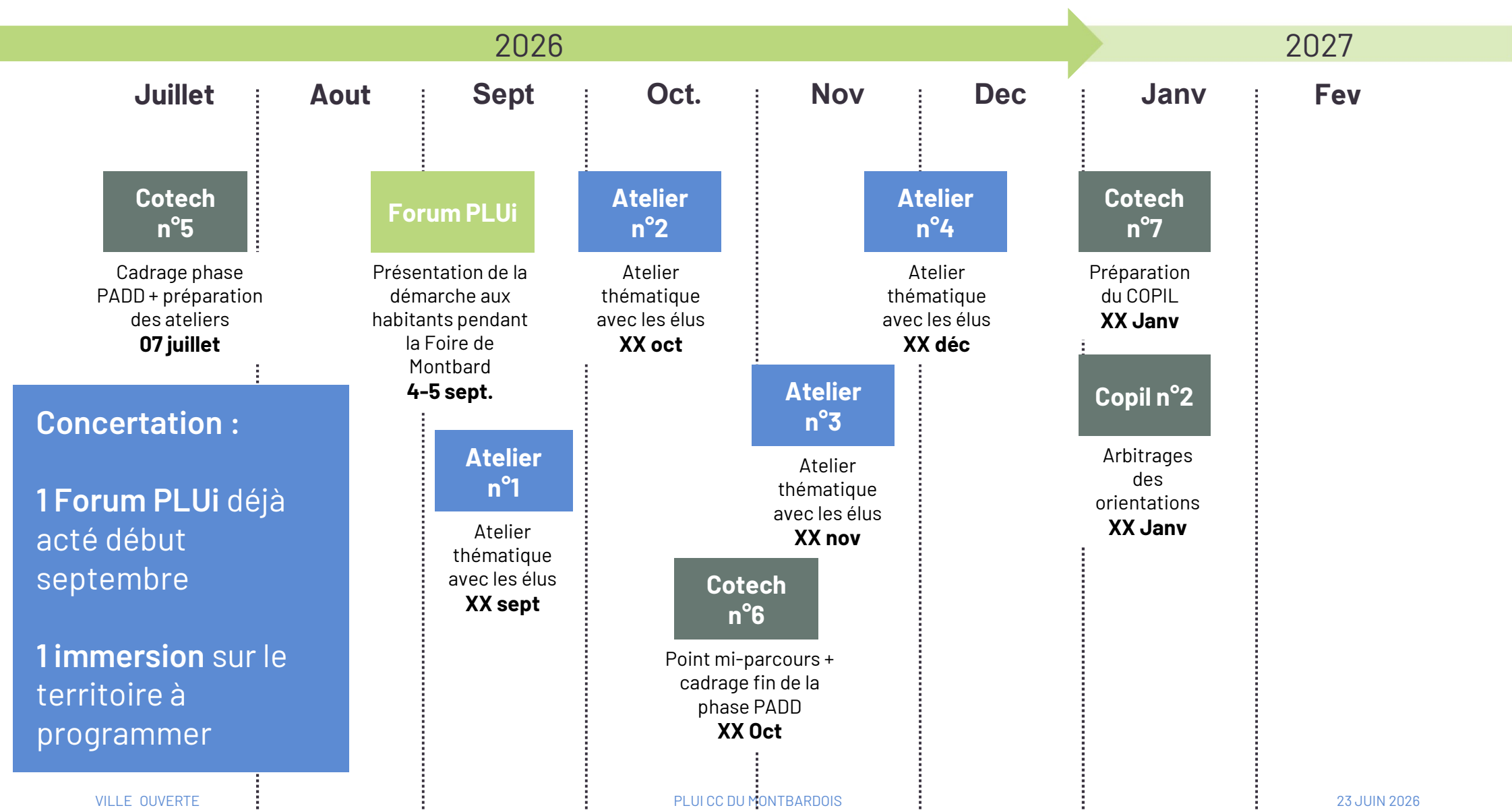
Temps d'échanges

Avez-vous des questions, des
remarques ou des commentaires ?

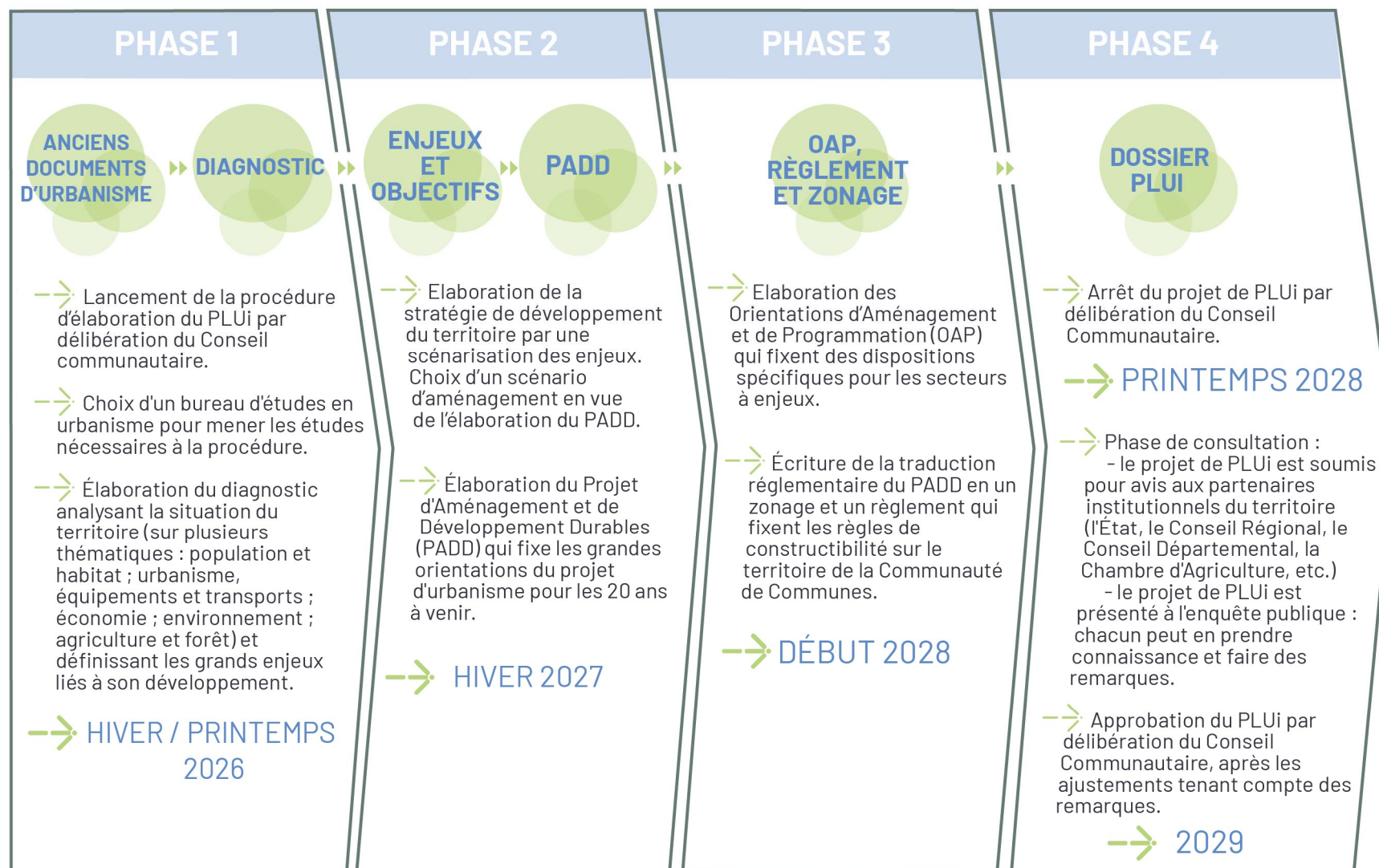
3

La suite :
Le PADD

LA SUITE DE LA DÉMARCHE : LE PADD



LE LANCEMENT DE LA SECONDE PHASE DU PLUi : LE PROJET DE TERRITOIRE



MERCI POUR VOTRE
PARTICIPATION!